



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

1

FRANÇAIS

DOCUMENT 1



Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICATIONS SYNDICALES :

POURQUOI L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DOIT

FAIRE L'OBJET D'UNE PROFONDE RÉFORME

INTRODUCTION

Une réforme en profondeur des règles fiscales internationales est nécessaire afin de garantir que le monde de l'entreprise et les très riches paient plus d'impôts pour financer les services publics dont dépendent les travailleurs et leurs familles et pour inverser les inégalités de richesse et de pouvoir considérables engendrées par l'économie mondiale actuelle. Il faut mettre fin au secret qui permet aux super-riches de cacher leur fortune dans les paradis fiscaux.

Trop de gens n'ont aucune idée des sommes scandaleuses que les entreprises multinationales et les très riches peuvent dissimuler grâce à nos gouvernements. Les groupes d'intérêts consacrent beaucoup d'argent à nous expliquer que ces questions sont trop complexes pour le citoyen ordinaire et que les riches trouveront toujours le moyen de contourner les règles. En fait, les réponses existent déjà.

C'EST LA VOLONTÉ POLITIQUE QUI FAIT DÉFAUT.

Chaque fois que nous dénonçons des injustices, nous bénéficions du soutien massif de la population et nous progressons. Les syndicats mondiaux s'engagent à collaborer avec le mouvement pour la justice fiscale afin de continuer à porter les problèmes sur la place publique et de préconiser des réponses.

Les exposés présentés ici tracent les grandes lignes des réformes du système international de l'impôt sur les sociétés que le mouvement syndical mondial juge les plus importantes et proposent aux syndicats des revendications spécifiques à l'intention de leurs gouvernements afin que des réformes nationales, régionales et mondiales permettent de remédier à ces problèmes.

Si votre syndicat souhaite en savoir plus sur la manière de conduire une campagne en faveur de la justice fiscale, veuillez contacter Daniel Bertossa à l'ISP ou Jason Ward au CICTAR :

daniel.bertossa@world-psi.org
jason.ward@cictar.org



« LE PREMIER ÉLÉMENT DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DEVRAIT ÊTRE DE PAYER SA JUSTE PART D'IMPÔT. AU LIEU DE CELA, LA MONDIALISATION A PERMIS AUX MULTINATIONALES DE FAVORISER UN NIVELLEMENT PAR LE BAS, MENAÇANT LES REVENUS NÉCESSAIRES AUX GOUVERNEMENTS POUR FONCTIONNER CORRECTEMENT. »

Joseph Stiglitz
Prix Nobel d'économie
Commissaire de l'ICRICT

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES REVENDICATIONS

L'ensemble de ces exposés comprend une série de revendications politiques destinées à aider les dirigeants syndicaux et les syndicalistes à s'engager concrètement dans le débat sur la fiscalité. Voici une sélection des 16 revendications les plus importantes :

1. Imposer les multinationales comme des entreprises mondiales uniques, sur la base d'une formule qui tient dûment compte de la contribution des travailleurs aux bénéfices des entreprises (voir Document 2).
2. Adopter un taux d'imposition effectif minimal d'au moins 25 pour cent afin de prévenir la concurrence fiscale fondée sur les facteurs utilisés dans la formule donnée (voir Document 2).
3. Cesser d'abaisser les taux globaux d'imposition sur le revenu des sociétés et convenir avec d'autres pays d'un taux d'imposition effectif minimal d'au moins 25 pour cent (voir Document 3).
4. Supprimer tous les allègements fiscaux discrétionnaires et éliminer progressivement les exonérations sur les bénéfices, notamment les vacances fiscales, les réductions fiscales connues sous le nom de « patent boxes » (« boîtes à brevets »), les décisions fiscales qui sont en réalité des réductions fiscales déguisées et les régimes des fonds communs de créances qui bénéficient d'une fiscalité faible voire nulle (voir Document 3).
5. Limiter les allègements fiscaux (qui réduisent les coûts réels d'investissement) aux cas essentiels, soigneusement examinés par le législateur et communiqués en détail au grand public (voir Document 3).
6. Examiner attentivement les conventions fiscales bilatérales et éliminer les clauses qui suppriment ou limitent indûment les droits des pays à imposer les revenus des entreprises (voir Document 3).
7. Veiller à ce que l'administration fiscale soit indépendante de tous les pouvoirs de l'État et des autres instances et organismes gouvernementaux ainsi que de l'influence des acteurs économiques et politiques (voir Document 4).
8. S'assurer que l'administration fiscale bénéficie de ressources suffisantes en personnel et en infrastructure informatique et dispose d'un mandat et d'instruments juridiques forts afin de faire respecter la législation et les politiques fiscales (voir Document 4).

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES REVENDICATIONS

(SUITE)

9. Veiller à ce que le personnel de l'administration fiscale soit composé de spécialistes bien formés, bien rémunérés et motivés, bénéficiant de conditions de travail favorables et jouissant de ses droits humains et syndicaux (voir Document 4).
10. Coopérer avec d'autres gouvernements, sous l'égide de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'élaboration d'une Convention de l'OIT sur la protection des lanceurs d'alerte qui offre une protection juridique adéquate et, si besoin, assure la sécurité physique de ceux qui dénoncent les actes illicites des entreprises (voir Document 4).
11. Veiller à ce que l'administration fiscale soit mandatée pour gérer les bases de données de toutes les sociétés et fiducies enregistrées dans sa juridiction et de leurs bénéficiaires effectifs et pour tenir les registres de leurs comptes annuels (voir Document 4).
12. Adopter des mesures visant à dissuader les transferts de flux financiers vers les paradis fiscaux, telles que des retenues à la source plus élevées, le refus de déductions fiscales pour les versements à des parties liées dans des paradis fiscaux et l'interdiction pour les entreprises qui utilisent les paradis fiscaux de soumissionner pour les marchés publics (voir Document 5).
13. Exiger de toutes les multinationales qu'elles publient des déclarations pays par pays conformes aux normes de bonnes pratiques internationales, selon un format ouvert et rapprochées des comptes internationaux des multinationales (voir Document 6).
14. Coopérer avec d'autres gouvernements à la réforme de la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE afin que toutes les juridictions qui y adhèrent partagent automatiquement les informations fiscales avec d'autres juridictions, avec une exemption de cinq ans pour les pays à faible revenu (voir Document 7).
15. Exiger que les personnes qui sont physiquement présentes dans une juridiction depuis moins de six mois ne bénéficient pas de la résidence fiscale et ne cèdent pas de droit de séjour à des personnes en échange d'argent ou d'investissements dans un pays (voir Document 7).
16. Mettre en place un registre des bénéficiaires effectifs en dernière analyse des sociétés, fiducies et fondations implantées dans cette juridiction, qui soit public, gratuit, à jour et vérifié (voir Document 8).

DOCUMENT UN : POURQUOI L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE PROFONDE RÉFORME

LE PROBLÈME :

UN SYSTÈME OBSOLÈTE OUVERT À TOUS LES ABUS

Depuis des décennies, les salaires stagnent, les services publics sont comprimés et les inégalités s'accroissent tandis que les travailleurs s'efforcent de comprendre pourquoi les richesses produites par la mondialisation semblent leur échapper. Des fuites et des scandales récents ont révélé une pièce manquante de l'énigme : de nombreuses entreprises multinationales évitent de payer leur juste part d'impôt, souvent avec l'aide de gouvernements consentants.

Les entreprises ont drainé plusieurs centaines de milliards de dollars dans les paradis fiscaux de la planète. Dans le même temps, les gouvernements rivalisent d'offres de réduction et d'exonération fiscales auprès des sociétés. Il en résulte des bénéfices privés accrus et beaucoup moins d'argent public pour les services essentiels comme les écoles, les soins de santé, les logements sociaux et les transports publics, alors que les travailleurs et les consommateurs ont vu leurs impôts augmenter. Il s'agit d'un transfert des travailleurs et des pauvres vers les entreprises et les personnes les plus riches de la planète.

Lorsqu'une entreprise est établie dans un pays et qu'elle exerce des activités dans un autre pays, la question qui se pose est : où ses bénéfices devraient-ils être imposés ? Au début du siècle dernier, les gouvernements ont décidé de répondre à cette question en traitant les différents éléments d'une entreprise comme s'il s'agissait d'entités indépendantes, commerçant les unes avec les autres sur un marché ouvert : c'est ce que l'on appelle le « principe de pleine concurrence ».

Cette solution, conçue pour un monde plus simple, est en panne depuis longtemps. Les multinationales ont appris à exploiter le principe de pleine concurrence en utilisant des astuces comptables pour transférer les profits des pays où elles exercent leurs activités

vers les paradis fiscaux. Ces manœuvres sont conçues pour s'inscrire dans la légalité et elles sont défendues par des armées de comptables et de juristes d'entreprise. L'administration fiscale sollicitée à l'excès doit souvent déployer des efforts considérables pour les mettre en échec.

Pour repérer les pièces à conviction du problème, il suffit d'ouvrir les registres comptables d'une multinationale.

Généralement, la liste de ses filiales comprendra des entreprises implantées aux Pays-Bas ou au Luxembourg, dans de minuscules îles des Caraïbes ou de la Manche ou dans l'État du Delaware (États-Unis). Dans la plupart de ces filiales, qui n'ont bien souvent qu'une existence virtuelle, très peu voire aucun personnel ne travaille. Leur objectif est d'enregistrer les bénéfices qui ont été réalisés ailleurs et de ne payer que peu ou pas d'impôts. Cette pratique est si courante que, selon des chercheurs du FMI, près de 40 pour cent des investissements étrangers dans le monde sont en fait des investissements « fantômes » qui transitent d'un pays à l'autre via un paradis fiscal.

Le coût de ces pratiques est estimé à près de 650 milliards de dollars par an en pertes de recettes publiques. Les pays en développement, qui dépendent davantage des impôts sur les sociétés que les pays à revenu élevé, sont particulièrement exposés. L'avènement des entreprises de l'ère numérique telles que les GAFAM, qui exercent leurs activités dans de nombreux pays tout en n'ayant que peu ou pas de présence physique imposable, a conduit les failles du système à un niveau critique.

NIVELLEMENT PAR LE BAS

Le fait que les pays rivalisent pour attirer les capitaux internationaux en offrant des avantages fiscaux ou des réductions du taux d'imposition constitue un problème connexe considérable. Chaque fois qu'un pays ou un territoire offre des allègements fiscaux à des investisseurs étrangers, certaines entreprises sont tentées d'y transférer leurs bénéfices enregistrés ailleurs pour en tirer profit. Il en résulte un jeu de dupes qui pénalise tous les pays en termes de revenus, mais qui ne contribue pas à l'augmentation des investissements et des emplois.

La logique est identique à celle du « nivellement par le bas » pour les droits du travail, les salaires et les conditions de travail. La volonté des gouvernements d'abaisser les normes, dans l'espoir d'attirer les investissements d'autres pays, donne aux entreprises l'occasion de dresser les gouvernements les uns contre les autres afin d'obtenir les meilleures conditions, aux frais du public.

Les réductions de l'impôt sur les sociétés et la « délocalisation » des bénéfices s'inscrivent dans une évolution née dans les années 80 qui rétribue mieux le capital que le travail. Lorsque les profits sont transférés, l'entreprise peut ainsi prétendre qu'il y a moins d'argent pour les négociations collectives en matière salariale ou pour investir dans la création d'emplois. Le même dédale de structures d'entreprises dans les paradis fiscaux, qui leur permet d'échapper à l'impôt, les aide aussi à se soustraire à leur responsabilité vis-à-vis des travailleurs et des consommateurs. En rendant les fortunes privées difficiles à repérer et à joindre, les paradis fiscaux renforcent le pouvoir des patrons sur les salariés.

Les progrès à ce jour

L'évasion fiscale des sociétés a prospéré au zénith du néo-libéralisme, entre la fin de la Guerre froide et la crise financière qui a commencé en 2007. Bien que de nombreux pays disposent de réglementations pour lutter contre les paradis fiscaux, les efforts déployés pour juguler le problème se sont avérés globalement inefficaces, notamment parce que certains gouvernements ont considéré qu'une petite dose d'évasion fiscale était nécessaire pour attirer les investissements.

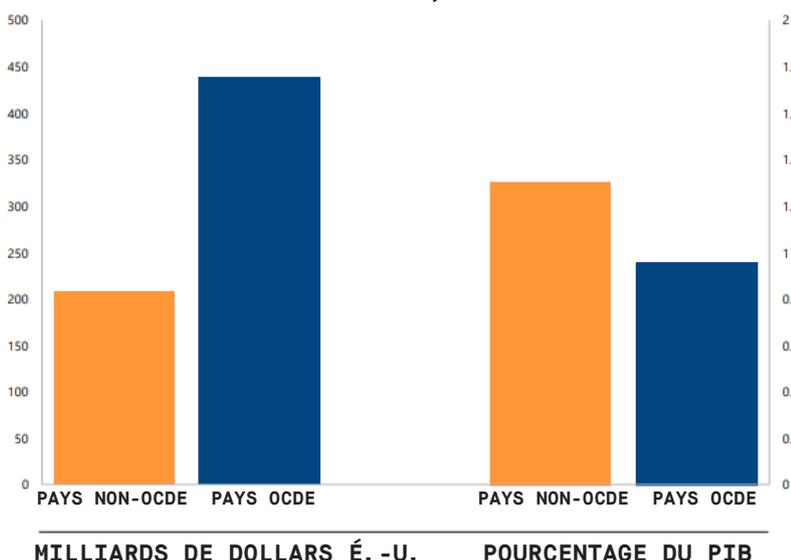
Dans certains pays, la concurrence fiscale n'a fait qu'empirer : sous la présidence de Trump, les États-Unis ont par exemple lancé des réformes visant à décourager l'évasion fiscale des entreprises américaines à l'étranger, tout en réduisant radicalement le taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 à 21 pour cent. Ce qui a généré un trou béant dans les finances publiques américaines que les travailleurs et leurs familles devront combler dans les années à venir.

Depuis la crise financière, la colère populaire et les campagnes menées par des associations de la société civile ont peu à peu ramené les gouvernements à la réalité, à savoir que le statu quo n'est pas tenable. De nombreux gouvernements essaient de jouer sur les deux tableaux en adoptant des mesures contre l'évasion fiscale tout en abaissant les taux d'imposition ou en offrant de nouveaux avantages fiscaux.

LE FMI ESTIME LES COÛTS DE L'ÉVASION FISCALE

À 650 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN

ESTIMATION DES PERTES DE REVENUS DUES AU TRANSFERT DES BÉNÉFICES, 2013



POURQUOI LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES EST IMPORTANTE POUR LES TRAVAILLEURS :

- **LORSQUE LES ENTREPRISES PAIENT MOINS D'IMPÔTS SUR LEURS BÉNÉFICES, LES TRAVAILLEURS ET LES AUTRES CITOYENS DOIVENT PAYER PLUS, SINON CE SONT LES SERVICES PUBLICS COMME LES ÉCOLES ET LES HÔPITAUX QUI EN PÂTISSENT.**
- **LES FAIBLES TAUX D'IMPOSITION ENRICHISSENT LES RICHES, ACTIONNAIRES MAJORITAIRES DES ENTREPRISES, ET RENFORCENT LEUR POUVOIR DANS LA SOCIÉTÉ, AVEC POUR COROLAIRE UN AFFAIBLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE.**
- **LE STATU QUO ILLUSTRE LE POUVOIR EXCESSIF DES LOBBYISTES DES ENTREPRISES SUR LES GOUVERNEMENTS, AU DÉTRIMENT DES TRAVAILLEURS ET DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.**
- **GRÂCE AUX PARADIS FISCAUX, LES ENTREPRISES PEUVENT TRANSFÉRER LEURS BÉNÉFICES À L'ÉTRANGER, TOUT EN AFFIRMANT À LEURS TRAVAILLEURS DES PAYS D'ORIGINE QU'ELLES NE SONT PAS EN MESURE D'AUGMENTER LEURS SALAIRES.**

En 2013, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a tenté de s'attaquer à certains de ces problèmes. Son projet sur l'Erosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS), qui s'est achevé en 2016, semble avoir conduit certaines administrations fiscales à adopter une ligne plus ferme à l'égard des multinationales faiblement imposées. Cependant, le projet BEPS ne s'est pas attaqué aux racines du problème, à savoir, le principe de pleine concurrence lui-même et l'existence d'une imposition faible ou nulle sur les bénéfices des sociétés.

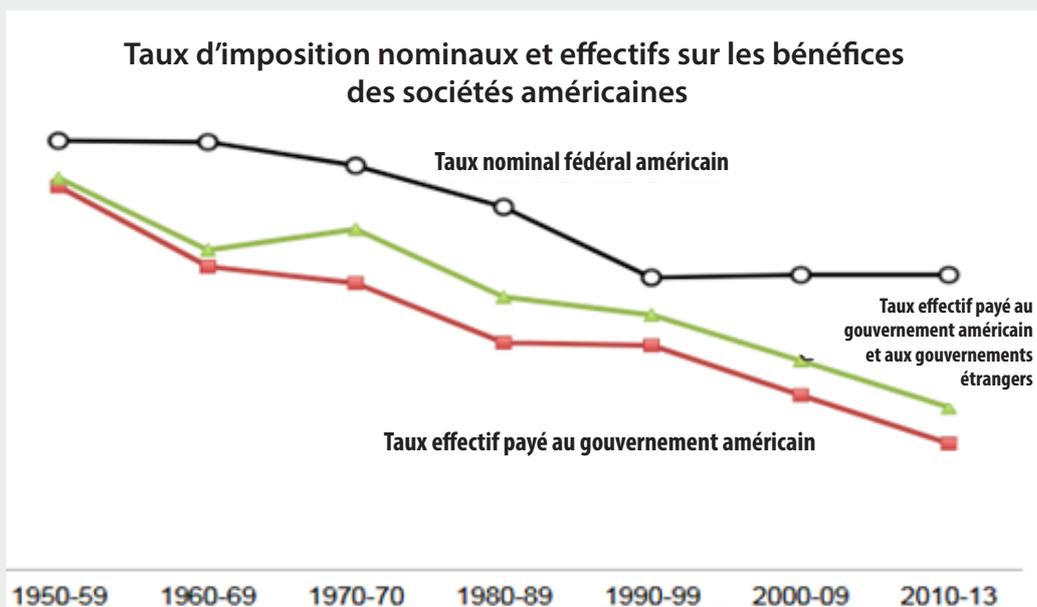
Au lieu de cela, le projet BEPS a ajouté des centaines de pages de nouvelles directives au statu quo. En conséquence, différents pays ont commencé à mettre en œuvre leurs propres réformes visant les multinationales du numérique telles que les GAFAM. Ces prélèvements peuvent générer des recettes supplémentaires, mais ils ne font qu'ajouter à la complexité de la fiscalité internationale devenue impraticable, sans résoudre les problèmes sous-jacents.

Ils ont cependant incité les États-Unis et d'autres gouvernements influents à convenir de ce qu'une réforme de la fiscalité internationale de plus grande envergure était nécessaire.

À partir de 2019, l'OCDE a accueilli de nouvelles négociations (baptisées par certains « BEPS 2.0 »), reconnaissant enfin ces problèmes fondamentaux. Pour la première fois depuis des années, on a le sentiment que des changements de plus grande ampleur sont possibles. Toutefois, le rôle de chef de file de l'OCDE est problématique car ce n'est pas une organisation représentative à l'échelle mondiale mais un club de pays majoritairement riches, dont chacun cherche à modifier les règles dans son propre intérêt national subjectif et dans l'intérêt de ses propres entreprises. Le risque est également élevé que la solution adoptée ne se résume à un compromis faible et de courte durée entre les membres les plus puissants de l'OCDE.

LE TAUX D'IMPOSITION DES ENTREPRISES AMÉRICAINES

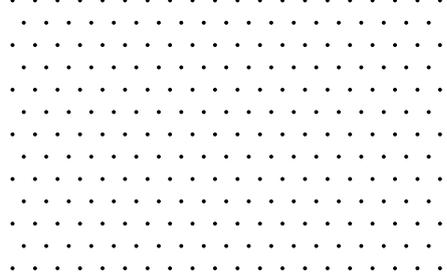
A BAISSÉ D'UN TIERS DEPUIS LES ANNÉES 90



Source: Gabriel Zucman, *The Hidden Wealth of Nations*, 2015

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

1. Les multinationales doivent être imposées comme des entités mondiales uniques, et non comme des ensembles de sociétés distinctes, chacune étant taxée individuellement comme si elles étaient indépendantes les unes des autres
- (voir Document 1 : *Imposer les multinationales comme des entreprises mondiales uniques*)
2. Les gouvernements doivent éliminer progressivement les allègements fiscaux préjudiciables et mettre fin à la réduction des taux d'imposition, de sorte que toutes les entreprises soient suffisamment imposées pour apporter une contribution équitable à la société
- (voir Document 2 : *Mettre un frein à la concurrence fiscale*)
3. Les administrations fiscales ont besoin des ressources, du soutien politique et des informations qui leur permettront de freiner l'évasion fiscale et de mettre fin à la dissimulation des fortunes des super-riches à l'étranger
- (voir Document 3 : *Renforcer les administrations fiscales* ; Document 6 : *Échange automatique d'informations*)
4. Les gouvernements doivent adopter des mesures énergiques pour dissuader les multinationales et les super-riches de recourir aux paradis fiscaux
- (voir Document 4 : *Limiter les paradis fiscaux*)
5. La fiscalité internationale doit être plus ouverte à l'examen public de manière à décourager l'évasion fiscale et les autres abus impliquant les paradis fiscaux, tels que la corruption
- (voir Document 5 : *Déclarations publiques pays par pays pour les entreprises* ; Document 7 : *Rendre publics les noms des bénéficiaires effectifs des entreprises*).



Ces exigences sont liées les unes aux autres. Par exemple, toutes les autres réformes dépendent d'administrations fiscales fortes et indépendantes ayant accès aux informations dont elles ont besoin. Les déclarations publiques pays par pays sont indispensables afin que les journalistes, les travailleurs et les autres citoyens puissent savoir quand les multinationales transfèrent leurs profits vers des paradis fiscaux et puissent utiliser ces informations pour demander des comptes aux entreprises et aux gouvernements. Sans une meilleure information du public sur les affaires fiscales des sociétés, il est impossible de savoir si les autres réformes sont efficaces ou non.

Certaines de ces réformes, telles que la taxation des multinationales en tant qu'entreprises individuelles ou la limitation de la concurrence fiscale, passent par une coopération internationale qui, à terme, doit être régie par un organisme mondial plus démocratique et plus ouvert à tous les pays que l'OCDE. En toute logique, le lieu pour accueillir cet organisme mondial serait les Nations Unies. D'autres solutions peuvent être adoptées unilatéralement par des gouvernements ou des groupes de gouvernements, et devraient l'être, car il n'y a aucune garantie que des solutions multilatérales efficaces seront bientôt adoptées. Si certains gouvernements adoptent des réformes unilatérales, cela peut en inciter d'autres à convenir de changements plus profonds à l'échelle internationale, tout comme l'impôt sur les revenus numériques a ouvert la voie à un débat élargi à l'OCDE.

Après des années d'injustice en matière d'imposition des bénéficiaires des sociétés, il existe désormais une possibilité de réforme plus profonde. Les syndicats peuvent et doivent jouer un rôle central en exigeant que toutes les multinationales paient une juste part d'impôts sur leurs bénéficiaires, dans l'intérêt des travailleurs et de la société.

POURQUOI LES PROBLÈMES FISCAUX MONDIAUX NÉCESSITENT UNE GOUVERNANCE MONDIALE

Certains des problèmes signalés dans ces exposés peuvent être résolus par les gouvernements à l'échelle nationale et régionale, mais les solutions globales et équitables doivent être mondiales, ce qui nécessite une gouvernance fiscale mondiale.

L'organisme de réglementation prédominant dans le monde de la fiscalité internationale est l'OCDE, un club comprenant actuellement 36 pays qui s'est donné pour mission de négocier et de diffuser des règles fiscales extrêmement influentes et parfois reprises par la législation nationale des pays.

Ce rôle est très controversé, car l'OCDE est dominée par les gouvernements des pays riches, principalement occidentaux, et est réputée pour donner plus de poids à leurs préoccupations qu'à celles des pays en développement. Ainsi l'OCDE s'est-elle pendant de nombreuses années refusée à s'attaquer aux déséquilibres des droits d'imposition entre les pays de « résidence » d'où proviennent les multinationales et les pays sources où ils investissent, ce qui avait tendance à limiter les droits des pays en développement et à encourager l'utilisation des paradis fiscaux par les entreprises.

Pour ce rôle, l'OCDE tire son mandat non pas d'une organisation véritablement mondiale s'appuyant sur le droit





Centre for
International
Corporate Tax
Accountability
and Research

CICTAR : MENER LA RECHERCHE FISCALE MONDIALE

Si les entreprises ont les moyens d'investir massivement dans une meilleure compréhension de la fiscalité et dans le lobbying en matière fiscale, bien souvent les syndicats, la société civile, les travailleurs et la communauté n'en disposent pas. C'est pourquoi une coalition de syndicats, d'ONG et de groupes d'intérêt public ont créé le Centre for International Corporate Tax Accountability and Research : une ressource mondiale centralisée qui fournit des informations sur les effets pratiques de la politique et du comportement des entreprises en matière de fiscalité sur les sociétés.

Le Centre permet aux syndicats et aux organisations militantes de comprendre les pratiques fiscales des entreprises qui les affectent. Les recherches du CICTAR servent à mobiliser les grands médias de masse, à soutenir les revendications salariales et à exercer un lobbying efficace auprès des responsables politiques en matière fiscale. L'action du CICTAR à travers le monde a déjà permis de mettre au jour des centaines de millions de dollars de fraude fiscale, suscité des dizaines de reportages, rejeté une enquête du sénat australien sur l'externalisation et contribué à mettre fin à un différend lié à des négociations collectives qui aura duré 700 jours.

Si vous pensez que votre campagne sur les sociétés peut tirer profit d'une perspective fiscale ou que votre campagne fiscale a besoin d'exemples d'entreprise, veuillez contacter : jason.ward@cictar.org.

international comme les Nations Unies, mais du groupe de 20 pays qui comprend les principales économies du monde mais exclut près de 200 autres pays.

En réponse à ces critiques, l'OCDE a créé un Forum inclusif au sein duquel les gouvernements des pays non-membres de l'OCDE peuvent présenter des propositions de réforme fiscale et faire valoir leurs positions. Ce forum est très récent et il reste à voir quelle influence les pays non-membres de l'OCDE peuvent réellement exercer. Le projet de réforme « BEPS 2.0 » de l'OCDE, dont la conclusion est prévue en 2020, fonctionne selon un calendrier si serré que le risque est très grand de voir les intérêts des pays les plus petits et les plus pauvres passer après les accords conclus en coulisses entre les plus grands pays.

Il faut une convention mondiale pour établir des normes fiscales internationales qui soit négociée et administrée par un organisme mondial regroupant tous les pays sur une base égale. En toute logique, le lieu pour accueillir cet organisme serait les Nations Unies. Actuellement, l'ONU ne dispose que d'un petit comité technique qui a été délibérément marginalisé par les États membres de l'OCDE qui préfèrent l'OCDE sur laquelle ils ont beaucoup plus d'influence, pour prendre la direction des opérations.

Une convention fiscale mondiale et un organisme fiscal international ne pourraient pas résoudre, par simple enchantement, tous les problèmes de la fiscalité internationale dès lors que des intérêts nationaux différents et parfois contradictoires sont en jeu. Ils auraient toutefois une plus grande légitimité que l'OCDE et donneraient aux pays plus petits et moins puissants une meilleure chance de participer aux décisions.

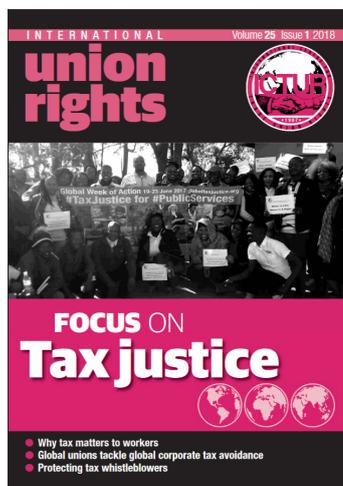
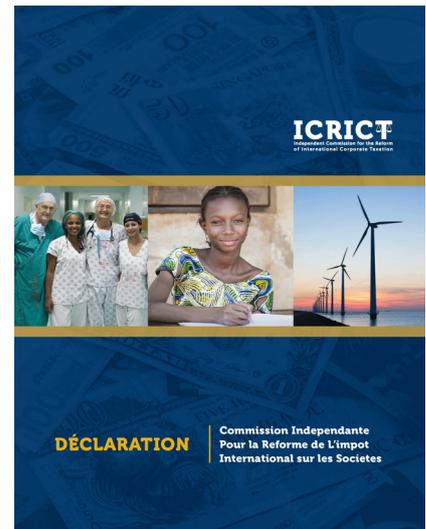
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ENTREPRISES (ICRICT)

La politique fiscale concerne tout un chacun. Mais les travailleurs et les citoyens sont bien trop souvent exclus des débats importants, laissant aux grandes entreprises, aux grands cabinets comptables et aux avocats fiscalistes le soin de rédiger les règles dans leur intérêt.

En réponse à la colère généralisée contre l'évasion fiscale des entreprises, l'ICRICT réunit des économistes, des universitaires et des responsables politiques de réputation mondiale afin de proposer des alternatives crédibles pour corriger les règles fiscales mondiales dans l'intérêt public et non dans celui des entreprises. Présidée par Jose Antonio Ocampo, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies, parmi ses commissaires figurent Thomas Piketty, Jayati Ghosh et l'économiste Joseph Stiglitz, lauréat du prix Nobel.

L'ISP est fière d'être un membre fondateur de l'ICRICT. Si vous souhaitez en savoir plus sur la manière de corriger ces entorses aux règles fiscales, visitez leur site Internet www.icrict.com



LE CENTRE INTERNATIONAL POUR LES DROITS SYNDICAUX (ICTUR) - JOURNAL

Vous souhaitez en savoir plus sur les effets de la fiscalité sur les travailleurs ? En 2018, l'ISP était la rédactrice invitée du Journal de l'ICTUR en vue d'un dossier spécial consacré à la justice fiscale pour les travailleurs.

Le numéro explique pourquoi la fiscalité est importante pour les travailleurs, en s'appuyant sur une série d'exemples marquants puisés dans le monde entier montrant comment les syndicats ont fait le lien entre justice salariale et droits des travailleurs et la lutte pour la justice fiscale.

Consultez le numéro complet ici : psishort.link/ictur

L'ALLIANCE MONDIALE POUR LA JUSTICE FISCALE

L'AMJF est un mouvement international d'associations de la société civile et de syndicats, unis dans la campagne pour une plus grande transparence, un meilleur contrôle démocratique et une redistribution plus efficace des richesses dans les systèmes fiscaux nationaux et mondiaux.

Site Internet : www.globaltaxjustice.org



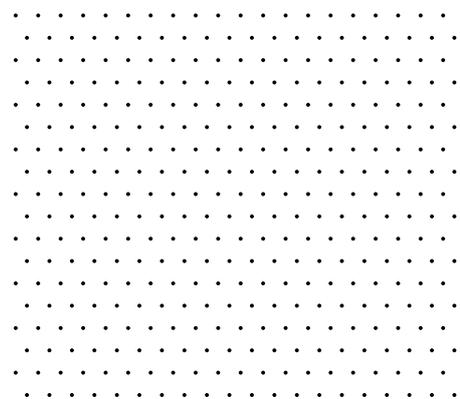
**GLOBAL
ALLIANCE
FOR TAX
JUSTICE**



LE RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Le Réseau pour la justice fiscale (RJF) est un réseau international indépendant axé sur la recherche, l'analyse et la défense des intérêts dans le domaine de la réglementation fiscale et financière internationale, notamment le rôle des paradis fiscaux. Son site Internet propose de nouvelles recherches et des informations régulières sur la lutte pour la justice fiscale, adaptées à l'usage de la société civile.

Site Internet : www.taxjustice.net





CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG

2

FRANÇAIS

DOCUMENT 2



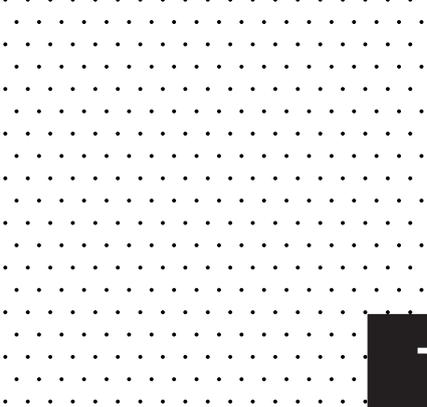
Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICACIONES SINDICALES |

L'IMPÔT UNITAIRE

IMPOSER LES MULTINATIONALES EN TANT

QU'ENTREPRISES MONDIALES UNIQUES



L'IMPÔT

UNITAIRE

IMPOSER LES MULTINATIONALES EN TANT QU'ENTREPRISES MONDIALES UNIQUES

POINTS CLÉS :

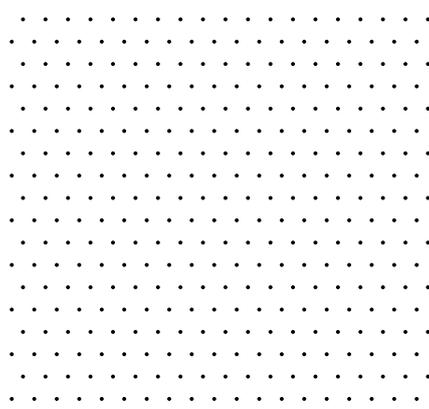
LES SYNDICATS DOIVENT APPELER
LES GOUVERNEMENTS À :

- COMMENCER À TAXER LES
MULTINATIONALES SUR LA BASE DE
LEURS BÉNÉFICES MONDIAUX
- COOPÉRER AVEC D'AUTRES
GOUVERNEMENTS POUR FAIRE DE
L'IMPOSITION UNITAIRE AVEC
FORMULE DE RÉPARTITION UNE
NORME RÉGIONALE, PUIS MONDIALE

Nombre des problèmes liés à la fiscalité des entreprises s'expliquent par le fait que les sociétés multinationales ne sont pas imposées comme des entités mondiales uniques, mais comme des ensembles de filiales qui commercent entre elles comme si elles étaient des entreprises distinctes. Quand bien même personne ne croit vraiment que les filiales des multinationales peuvent agir indépendamment les unes des autres, c'est ainsi qu'elles sont traitées sur le plan fiscal. Les raisons de cette situation remontent aux débats internationaux hermétiques d'il y a près de cent ans, lorsque les multinationales étaient plus petites et beaucoup moins nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui.

LE PROBLÈME : LES MULTINATIONALES POUR UN SYSTÈME FISCAL FRAGMENTÉ

On estime que plus d'un tiers du commerce mondial a lieu au sein de multinationales. Le « principe de pleine concurrence », qui est la pierre angulaire de la fiscalité des entreprises, exige que ces échanges soient évalués comme s'il s'agissait de transactions entre des sociétés indépendantes sur un marché ouvert.



En réalité, le principe de pleine concurrence est une aberration. Les multinationales exercent un degré élevé de contrôle sur leurs filiales, ce qui n'existerait jamais dans un marché ouvert. De nos jours, de nombreuses transactions portent sur des actifs incorporels comme les logiciels ou les marques qui sont de toute façon très difficiles à évaluer. Il en résulte que les multinationales peuvent manipuler leurs transactions internes de sorte que les bénéfices finissent dans des paradis fiscaux, et non dans les pays où elles font réellement des affaires.

Les multinationales ont transféré d'énormes bénéfices à l'étranger en plaçant des immobilisations ou des capitaux de propriété intellectuelle dans des paradis fiscaux ou, de plus en plus, dans des pays qui proposent des régimes spéciaux de faible imposition pour les capitaux étrangers. Les sociétés de paradis fiscaux font ensuite payer à leurs filiales l'utilisation de ces actifs. Ces dernières peuvent déduire ces charges de leurs propres bénéfices, réduisant ainsi leur facture fiscale, tandis que l'argent se retrouve dans les paradis fiscaux. Ces pratiques sont si endémiques que les paradis fiscaux sont inscrits dans les structures mondiales de nombreuses entreprises.

Des milliers de pages de règles et de directives ont été écrites pour faire en sorte que la fiction du principe de pleine concurrence semble rejoindre la réalité, tandis que des industries d'experts fiscaux grassement rémunérés conseillent les entreprises sur la manière d'exploiter ce principe pour éviter l'impôt. Pourtant, la domination croissante des géants du numérique – qui créent et vendent leurs produits via le cyberspace et paient une taxe minimale dans de nombreux pays – fait apparaître encore plus clairement que le principe de pleine concurrence n'est pas respecté.



LES PROGRÈS À CE JOUR

Un cycle de réformes mené par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) entre 2013 et 2016 était censé rendre plus difficile l'enregistrement des bénéfices des multinationales dans les paradis fiscaux où elles n'ont pas ou peu de véritables activités. Ces réformes étaient connues sous le nom d'Érosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices (BEPS) – un terme technique pour l'évasion fiscale. Bien que le projet BEPS ait pu avoir un certain effet sur les multinationales utilisant des paradis fiscaux, rien n'indique que les réformes aient été sur le point de résoudre l'énorme problème mondial de l'évasion fiscale.

Les États membres de l'OCDE et d'autres pays travaillent actuellement sur une autre série de réformes visant les problèmes de taxation des entreprises numériques, qui n'ont pas été abordés dans le projet BEPS. L'idée s'est immiscée dans le débat que le principe de pleine concurrence ne fonctionne pas dans le monde du commerce en ligne, où les entreprises peuvent n'avoir aucune présence physique dans les pays où elles commercialisent leurs services. Certains pays passent à l'action malgré le processus de l'OCDE, et introduisent leurs propres taxes ad hoc sur les revenus.

LA FORMULE DE RÉPARTITION

La solution pour les gouvernements consiste à imposer les multinationales pour ce qu'elles sont réellement : des entreprises mondiales uniques. C'est ce qu'on appelle l'imposition unitaire et c'est l'une des options envisagées par l'OCDE, mais sous une forme très limitée qui vient s'ajouter au statu quo plutôt que de le remplacer. En pratique, cela fonctionnerait selon la « formule de répartition » : à savoir que les bénéfices de la multinationale seraient répartis à des fins fiscales entre les différents pays où elle exerce ses activités, selon une formule qui tient compte du lieu où l'entreprise réalise ses ventes, de l'endroit où se trouvent ses employés et des actifs physiques et des ressources qu'elle utilise. Chaque pays imposerait alors la part des bénéfices de la multinationale qui lui est allouée.

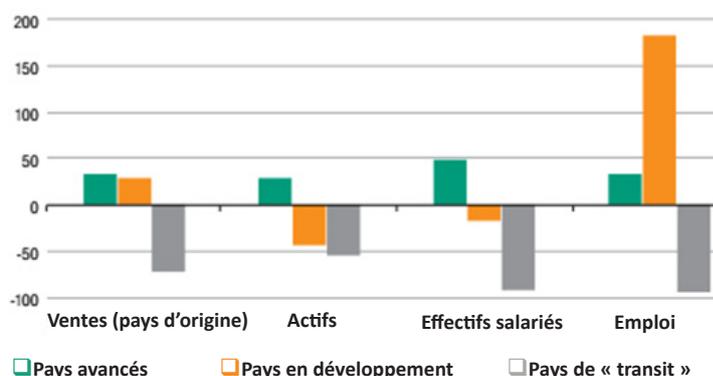
L'avantage de l'imposition unitaire est que les transactions au sein des multinationales – qui sont souvent manipulées pour orienter les bénéfices vers des paradis fiscaux – n'auraient plus d'importance car la multinationale serait imposée sur ses bénéfices mondiaux, quel que soit l'endroit où sont réalisés ces bénéfices. La formule de répartition est importante en ce sens que, contrairement aux actifs incorporels tels que le capital ou les logiciels, les employés, les clients et les actifs physiques d'une entreprise ne sont pas aisément transférables dans des paradis fiscaux afin de jouer avec les règles fiscales.

LA FORMULE DE RÉPARTITION DES SOCIÉTÉS

AMÉRICAINES SE TRADUIRAIT PAR MOINS DE

BÉNÉFICES COMPTABILISÉS DANS LES PARADIS

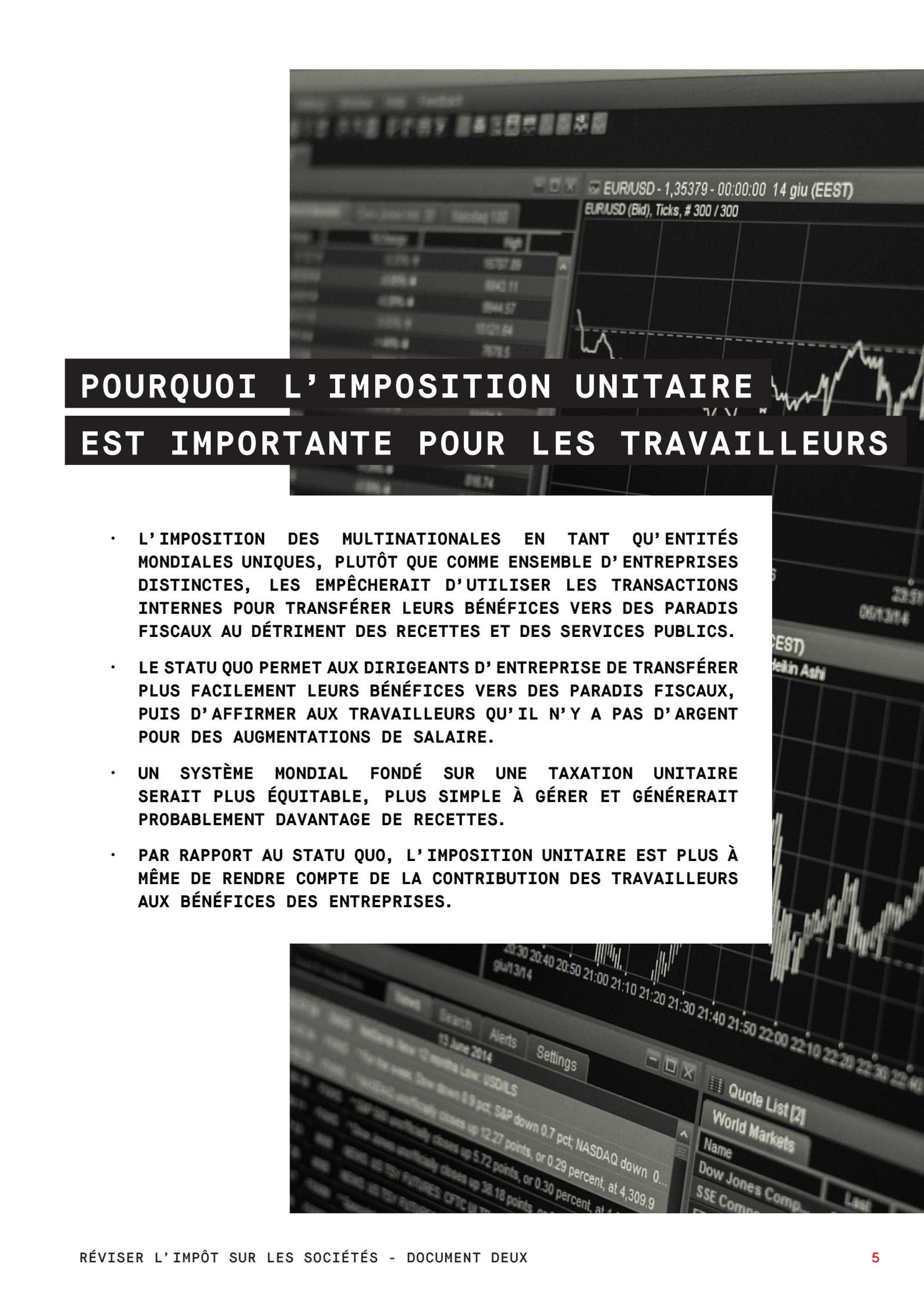
FISCAUX « DE TRANSIT » ET PLUS DANS LES AUTRES PAYS.



Source: FMI

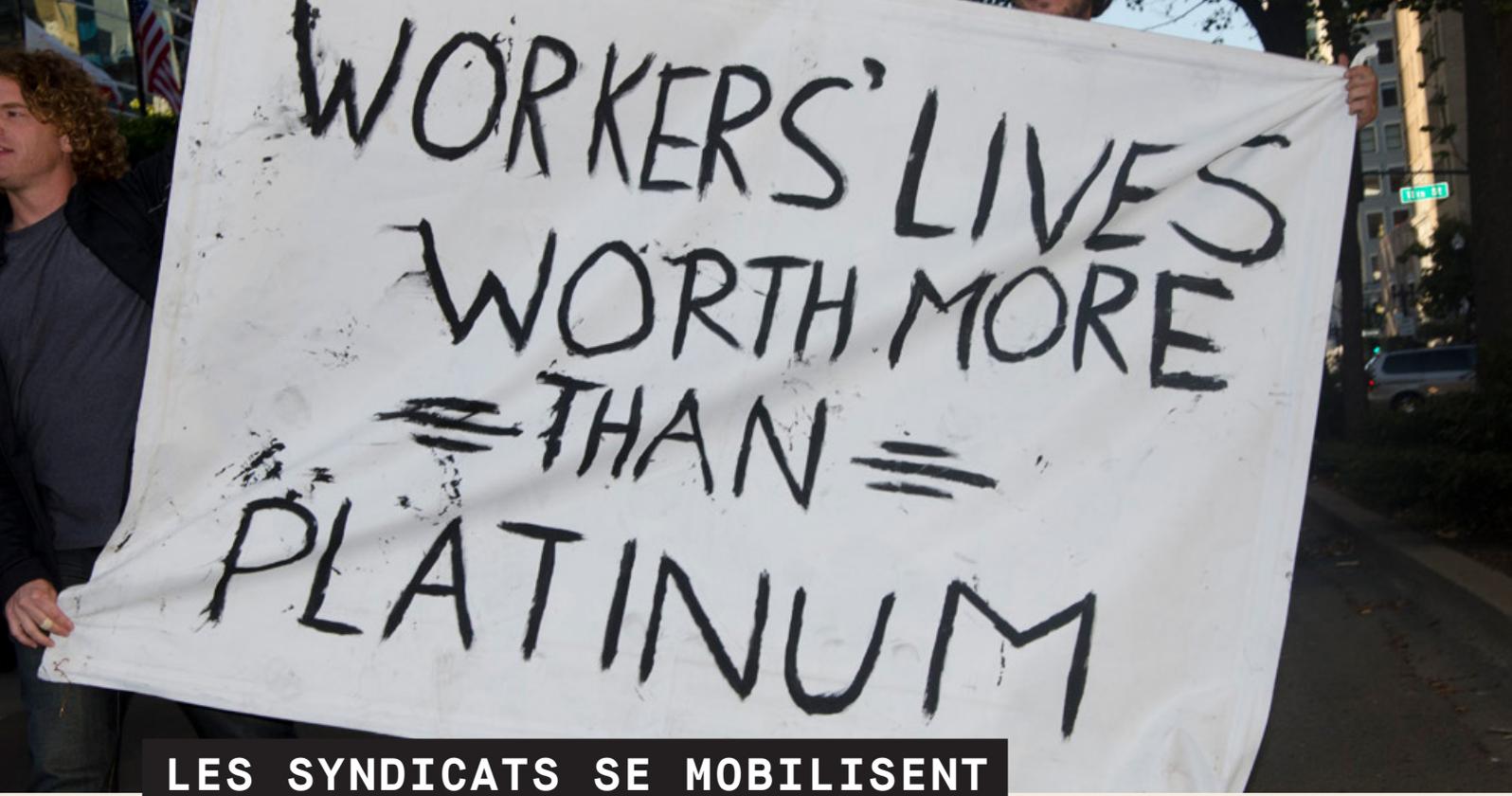
En même temps, ce choix pourrait avoir des effets notables sur différents pays. Par exemple, une formule qui donne un poids important aux coûts du travail serait plus bénéfique qu'une formule basée sur les ventes pour les pays en développement où les biens sont produits pour l'exportation, mais qui ne sont pas eux-mêmes de grands marchés de consommation. C'est pourquoi il est important que les débats mondiaux sur la modification du système fiscal se tiennent dans des forums où tous les pays, y compris les pays en développement, ont leur mot à dire. Ce n'était pas le cas du projet BEPS. Les négociations actuelles accordent une place aux pays en développement, mais la prétention de l'OCDE à être véritablement inclusive dépendra de sa capacité à prendre en compte leurs préoccupations.

L'imposition unitaire avec formule de répartition n'empêcherait pas les pays de se faire concurrence pour les investissements. Les gouvernements pourraient encore essayer de convaincre les multinationales de délocaliser leur personnel ou leurs actifs physiques dans un pays en offrant des taxes moins élevées sur la part des bénéfices allouée à ce pays. À tout le moins, cela signifierait que les incitations fiscales seraient fondées sur le transfert d'emplois et d'investissements réels et non seulement sur des transferts sur le papier, mais le problème actuel des pays s'efforçant de nuire aux recettes fiscales d'autres pays resterait entier. Pour résoudre ce problème, tous les pays devraient également adopter un taux effectif minimal d'impôt sur les sociétés qui, selon l'ISP, la FSESP et la Confédération européenne des syndicats, devrait être de 25 pour cent.



POURQUOI L'IMPOSITION UNITAIRE EST IMPORTANTE POUR LES TRAVAILLEURS

- L'IMPOSITION DES MULTINATIONALES EN TANT QU'ENTITÉS MONDIALES UNIQUES, PLUTÔT QUE COMME ENSEMBLE D'ENTREPRISES DISTINCTES, LES EMPÊCHERAIT D'UTILISER LES TRANSACTIONS INTERNES POUR TRANSFÉRER LEURS BÉNÉFICES VERS DES PARADIS FISCAUX AU DÉTRIMENT DES RECETTES ET DES SERVICES PUBLICS.
- LE STATU QUO PERMET AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE DE TRANSFÉRER PLUS FACILEMENT LEURS BÉNÉFICES VERS DES PARADIS FISCAUX, PUIS D'AFFIRMER AUX TRAVAILLEURS QU'IL N'Y A PAS D'ARGENT POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.
- UN SYSTÈME MONDIAL FONDÉ SUR UNE TAXATION UNITAIRE SERAIT PLUS ÉQUITABLE, PLUS SIMPLE À GÉRER ET GÉNÉRERAIT PROBABLEMENT DAVANTAGE DE RECETTES.
- PAR RAPPORT AU STATU QUO, L'IMPOSITION UNITAIRE EST PLUS À MÊME DE RENDRE COMPTE DE LA CONTRIBUTION DES TRAVAILLEURS AUX BÉNÉFICES DES ENTREPRISES.



WORKERS' LIVES
WORTH MORE
= THAN =
PLATINUM

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

AFRIQUE DU SUD : LA FRAUDE FISCALE FAIT BAISSER LES SALAIRES – ET TUE

À la mine de platine de Marikana, en Afrique du Sud, les travailleurs ont été informés par leur employeur, Lonmin, que leurs demandes d'augmentation de salaire étaient indécentes. En conséquence, plus de 30 mineurs ont été sauvagement tués au cours de leur grève en 2012.

Mais en 2014, la Commission d'enquête de Marikana (MCI) a donné aux chercheurs l'accès aux états financiers des filiales de Lonmin en Afrique du Sud. Une question était de savoir si l'entreprise pouvait effectivement satisfaire les revendications des travailleurs en grève (elle refusait de négocier).

Les états financiers confidentiels ont montré que la filiale sud-africaine de Lonmin transférait, chaque année, en moyenne 16 millions de dollars de commissions « sur ventes » à une société boîte aux lettres aux Bermudes. Mais aux Bermudes, personne ne vendait quoi que ce soit. La société qui percevait ces millions avait exactement la même adresse qu'Appleby Services - le cabinet juridique au cœur des Paradise Papers. En divisant par 4000 l'argent transféré aux Bermudes, soit le nombre de travailleurs en grève, à elle seule cette somme pouvait répondre à une augmentation de salaire d'environ 100 pour cent.

Les registres financiers ont également révélé comment plus de 10 millions de dollars par an étaient dépensés en « frais de gestion ». Cette somme a permis de verser des salaires énormes à quarante directeurs. De 2010 à 2012, ils ont également perçu des bonus en actions, d'un montant de 6,5 millions de dollars par an.

Le transfert des bénéfices est une question clé pour les travailleurs du secteur public - qui dépendent des recettes publiques pour le paiement de leurs salaires. Mais c'est aussi un enjeu énorme pour les travailleurs du secteur privé – tels que les mineurs en grève – car il occulte les bénéfices réels d'une entreprise et affaiblit leur cause dans les négociations salariales.

Les travailleurs en grève de Lonmin ont été avertis que leurs revendications étaient indécentes. Lorsque les registres comptables de toutes les entreprises de Lonmin ont été consultés, il s'est avéré qu'il n'en était rien. Les syndicats des secteurs public et privé doivent intervenir. La possibilité de salaires plus élevés pour tous les travailleurs est colossale.

L'imposition unitaire nécessite une coopération et un accord entre les différents pays où la multinationale exerce ses activités. L'Union européenne a pris des mesures en ce sens avec ses prétendus projets d'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS). Comme son nom l'indique, l'objectif est de créer une base d'imposition unique pour les sociétés à l'échelle européenne, à partir de laquelle elles peuvent être imposées de manière unitaire.

Toutefois, au moment où cet exposé a été rédigé, le projet d'ACCIS était généralement considéré comme au point mort en raison de l'opposition des pays de l'UE à faible taux d'imposition, qui auraient davantage de difficultés à offrir des conditions plus avantageuses que leurs voisins.

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

Les syndicats doivent appeler les gouvernements à :

- 1. Imposer les multinationales comme des entreprises mondiales uniques, sur la base d'une formule qui tient dûment compte de la contribution du travail aux bénéfices des entreprises.**
- 2. Soutenir l'imposition unitaire avec un taux effectif minimal d'au moins 25 pour cent afin de prévenir la concurrence fiscale fondée sur les facteurs utilisés dans la formule.**

Le passage à une fiscalité unitaire prendra du temps, mais les gouvernements peuvent prendre des mesures provisoires. Les déclarations publiques pays par pays, par lesquelles les multinationales publieraient leurs bénéfices, leurs paiements d'impôts ainsi que d'autres données financières clés pour chaque pays où elles opèrent, faciliterait la mise en œuvre d'une approche unitaire.

Les gouvernements pourraient également davantage recourir à deux méthodes d'évaluation des prix de transfert qui, bien qu'elles fassent partie du statu quo prôné par l'OCDE, vont dans le sens d'une imposition unitaire en tenant compte des bénéfices mondiaux d'une multinationale. Il s'agit de la méthode du partage des bénéfices et de la méthode transactionnelle de la marge nette. Une autre approche consisterait à utiliser la formule de répartition dans le cadre d'un autre impôt minimum sur les sociétés (voir le résumé technique).

Compte tenu de la nécessité d'une coopération internationale et de la réticence de l'OCDE à promouvoir une réforme plus profonde, les

gouvernements devraient œuvrer en faveur d'une convention fiscale mondiale contre l'évasion et la concurrence fiscales, supervisée par un organisme fiscal mondial des Nations Unies, qui est la seule institution internationale ayant une légitimité suffisante auprès de tous les pays pour assumer cette tâche. Cet organisme mondial est nécessaire pour garantir une voix égale aux pays à revenu faible et intermédiaire en dehors de l'OCDE afin de s'assurer que leurs intérêts sont pris en compte.

25%

**LE TAUX EFFECTIF
MINIMUM GLOBAL DE
L'IMPÔT SUR LE REVENU
DES SOCIÉTÉS, SOUTENU
PAR L'ISP**

SYNTHÈSE TECHNIQUE

Les gouvernements doivent appuyer l'adoption de la formule de répartition, avec l'application la plus large possible. Les pays de l'Union européenne devraient convenir d'une assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés (ACCIS), selon les orientations proposées par le Parlement européen, et tenir compte de la présence numérique d'une entreprise et de l'abaissement progressif du seuil à partir duquel l'ACCIS s'applique, jusqu'à ce qu'elle couvre toutes les entreprises qui se livrent à des échanges commerciaux transfrontaliers.

D'autres organismes régionaux, tels que l'Union africaine, devraient envisager d'instaurer une ACCIS régionale conforme à celle qui est en cours d'élaboration dans l'UE, avec une formule de répartition basée sur les ventes, le nombre d'employés, les actifs physiques et les ressources utilisées.

À plus long terme, l'imposition unitaire avec la formule de répartition devra se concrétiser dans une convention mondiale, dès lors que l'OCDE ne compte que 36 États membres et ne représente pas de manière égale tous les pays du monde.

Les régions et les différents pays doivent également envisager des étapes intermédiaires vers l'imposition unitaire, y compris par exemple :

- En exigeant des multinationales relevant de leur juridiction des déclarations publiques pays par pays, ce qui permettrait de savoir beaucoup plus clairement où sont enregistrés les bénéfices et où sont implantés les facteurs tangibles qui y contribuent.
- En utilisant davantage la méthode du partage des bénéfices et la méthode transactionnelle de la marge nette pour les prix de transfert, qui sont toutes deux des méthodes approuvées par l'OCDE, mais qui calculent le revenu local imposable d'une multinationale en fonction de ses bénéfices mondiaux.
- En adoptant en remplacement un impôt minimum sur les sociétés, calculé comme la part d'un pays dans les bénéfices mondiaux d'une société selon une formule donnée, qui servirait à appuyer les taxes existantes sur les sociétés.

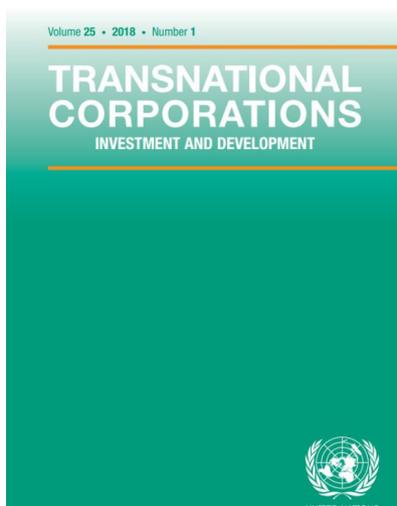
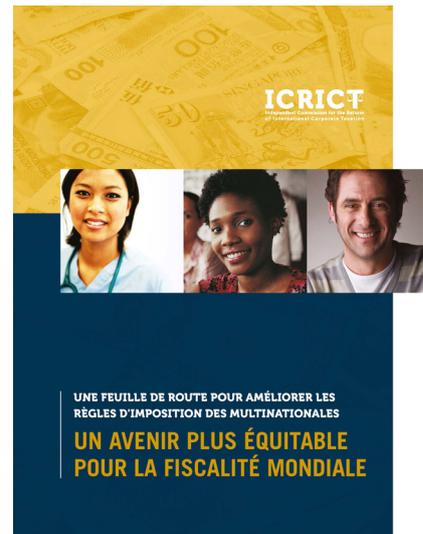
Pour que l'imposition unitaire assortie d'une formule de répartition soit érigée au rang de norme mondiale, une convention fiscale mondiale devrait être créée, fixant également un taux effectif minimum d'imposition des sociétés d'au moins 25 pour cent, et qui soit soutenue par un organisme mondial situé aux Nations Unies, bien doté en ressources, ayant pour mandat de freiner la concurrence fiscale, de promouvoir la coopération fiscale et de veiller à ce que les préoccupations des pays les plus pauvres se voient accorder le même poids que celles des pays les plus riches.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ENTREPRISES (ICRICT)

Une feuille de route pour améliorer les règles d'imposition des multinationales.

Accessible à www.icriict.com



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT - RAPPORT

Partager l'assiette de l'impôt sur les sociétés :
l'imposition équitable des multinationales et le choix
de la formule de répartition.

Par Tommaso Faccio et Valpy Fitzgerald

Accessible à [https://unctad.org/en/
PublicationChapters/diae2018d4a5.pdf](https://unctad.org/en/PublicationChapters/diae2018d4a5.pdf)

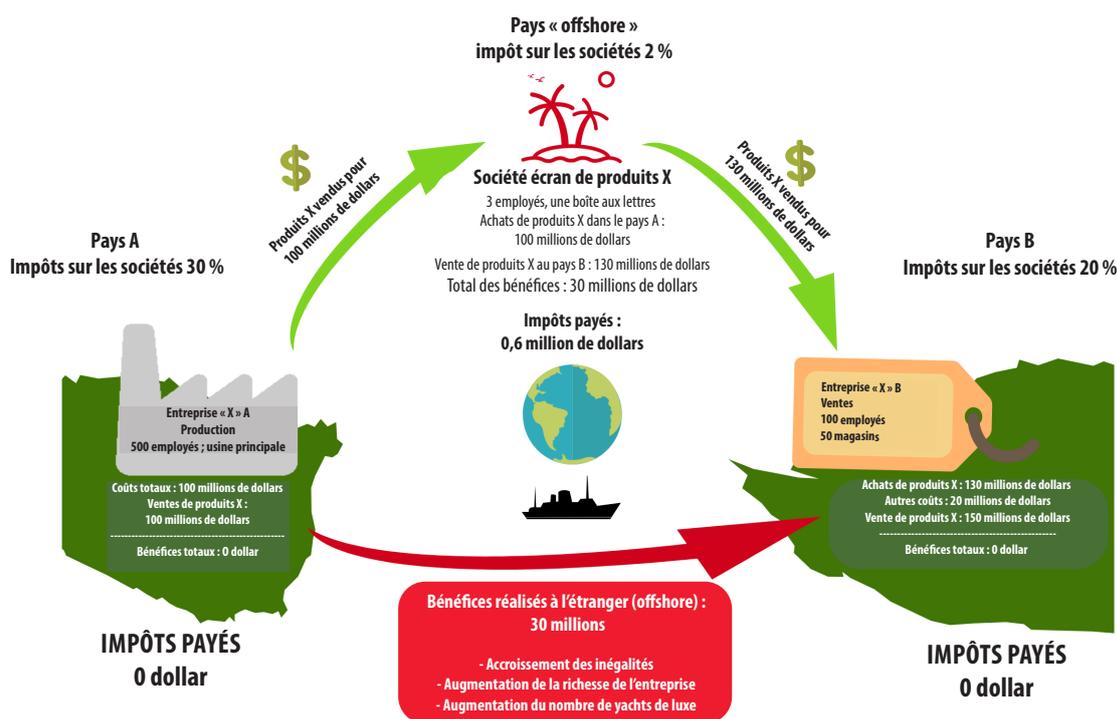
ANNEXE – INFOGRAPHIE IMPOSITION

Les infographies suivantes sont destinées à donner un aperçu simplifié de la manière dont les nouvelles règles fiscales mondiales, y compris l'imposition unitaire, profiteraient à la fois aux pays producteurs et aux pays consommateurs, par rapport au régime fiscal mondial actuel.

Pour des questions de simplicité, cet exemple fait appel à des prix de transfert erronés (la manipulation des prix payés pour les biens et services entre parties liées) comme moyen de transférer les bénéfices vers des paradis fiscaux. Dans l'économie moderne, les méthodes les plus susceptibles d'être utilisées consistent à placer des biens incorporels dans le paradis fiscal, tels que la propriété intellectuelle, le financement par l'emprunt ou le risque. L'entreprise se facturerait alors elle-même ces services pour transférer les bénéfices vers le paradis fiscal.

Comment les entreprises contournent les règles fiscales en vigueur

L'entreprise « X » fabrique des produits X dans un pays A et les vend dans un pays B. Pour se soustraire aux impôts, elle crée une société écran dans un paradis fiscal à l'étranger (offshore) et fait de cette filiale une société intermédiaire, réduisant ainsi considérablement les recettes fiscales des pays A et B.



Recettes fiscales perdues Pays A = 3 millions de dollars

Recettes fiscales perdues Pays B = 4 millions de dollars

Gains fiscaux acquis à l'étranger (offshore) : 0,6 millions de dollars

Recettes fiscales mondiales perdues (comparativement au scénario 1)

6,4 millions de dollars



Comment l'imposition unitaire affecterait 30 millions de dollars de bénéfices mondiaux de la Société « Produits X »

L'imposition unitaire attribue les droits fiscaux là où ont lieu les activités économiques.
Cela passe par une formule basée sur des facteurs commerciaux et de production :

			
	Pas de véritable activité à l'étranger (offshore)	Production Pays A	Ventes Pays B
Employés 	500 (83%)	100 (16%)	3 (0.5%)
Actifs immobilisés 	\$100m (50%)	\$100m (50%)	\$0 (0%)
Ventes 	\$0 (0%)	\$150m (100%)	\$0 (0%)

Affectation des bénéfices (Moyenne simple des facteurs de production)	44.3%	55.3%	0.2%
Affectation des bénéfices de 30 millions de dollars	\$13.29m	\$16.59m	\$0.6m
Taux d'imposition des pays	30%	20%	2%
Impôts perçus par pays	\$4m	\$3.3m	\$0.0012m



**Total des impôts mondiaux payés
par la Société « Produits X »**
7,3 millions de dollars



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG

3

FRANÇAIS

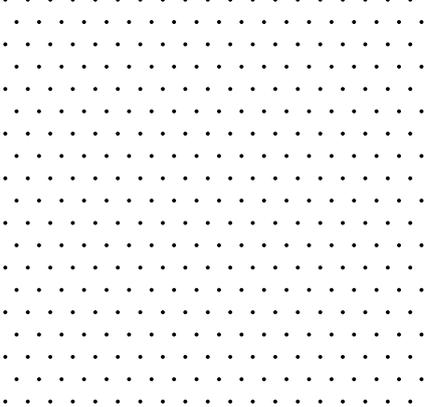
DOCUMENT 3



Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICATIONS SYNDICALES :

METTRE UN FREIN À LA CONCURRENCE FISCALE



METTRE UN FREIN

À LA CONCURRENCE FISCALE

LE PROBLÈME :
DES AIDES FINANCIÈRES
COÛTEUSES À L'ENDROIT DES
ENTREPRISES ACTIONNAIRES

POINTS CLÉS :

LES SYNDICATS DOIVENT APPELER
LES GOUVERNEMENTS À :

- **NE PAS PROCÉDER À DE NOUVELLES RÉDUCTIONS DES TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS**
- **RÉDUIRE LES ALLÈGEMENTS FISCAUX POUR LES INVESTISSEURS**

Les gouvernements du monde entier accordent des réductions d'impôts et des allègements fiscaux aux entreprises, ce qui représente un coût énorme en termes de perte de recettes publiques qui pourraient être plus utilement consacrées aux services publics tels que les écoles et les hôpitaux. Trop souvent, il ne s'agit que de subventions coûteuses afin d'amener les entreprises à procéder à des investissements qu'elles allaient cependant réaliser, quoi qu'il en soit.

Depuis les années 1980, les taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises ont baissé dans le monde entier selon la conviction, farouchement défendue par les lobbyistes des entreprises, que la réduction des impôts des grandes entreprises attirera les investissements. Mais lorsqu'un pays baisse ses taux d'imposition, les autres pays lui emboîtent généralement le pas : à cet égard, la concurrence entre pays sur les taux d'imposition des sociétés n'est guère différente de la concurrence fondée sur la baisse des salaires et des conditions de travail des salariés.

Parallèlement à la baisse des taux d'imposition dans de nombreux pays, les bénéfices des entreprises ont augmenté. La société de conseil McKinsey a estimé en 2015 que les bénéfices nets des entreprises ont été multipliés par cinq depuis 1980.

« EN POURSUIVANT LE NIVELLEMENT
PAR LE BAS EN MATIÈRE D'IMPÔT SUR
LES SOCIÉTÉS, LES GOUVERNEMENTS
FUIENT LEURS RESPONSABILITÉS
DÉMOCRATIQUES ET SE PRÉCIPITENT
LA TÊTE LA PREMIÈRE VERS LA
PROCHAINE CRISE MONDIALE. »

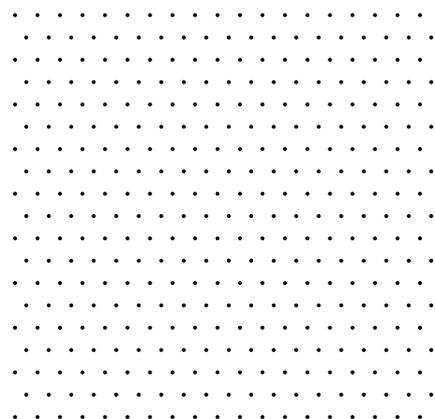
Wayne Swan
Commissaire de l'ICRICT
Ancien ministre des Finances de l'Australie



Deux options principales s'offrent aux gouvernements afin de réduire la facture fiscale des entreprises. Premièrement, ils réduisent les taux bruts de l'impôt sur les sociétés. Les taux d'imposition ont fortement diminué depuis les années 1980, passant de 40-50 pour cent à moins de 30 pour cent. La part des bénéfices des entreprises dans l'économie a augmenté ces dernières années, mais les recettes fiscales n'ont pas suivi. La plus importante décision récente de ce type a été la colossale réduction d'impôts accordée par le Président Trump aux entreprises américaines, qui a fait passer le taux d'imposition des sociétés de 35 pour cent à 21 pour cent, ajoutant à la dette publique et à la charge financière des travailleurs et de leurs familles pour les années à venir.

Outre la réduction des taux d'imposition, les gouvernements offrent des avantages fiscaux à certains secteurs économiques ou investissements dans l'espoir d'attirer et de retenir les investissements. Les gouvernements apprécient les allègements fiscaux parce qu'ils constituent un levier politique relativement rapide et facile à utiliser, comparativement au renforcement des compétences des travailleurs ou à l'amélioration de la qualité des infrastructures publiques. Les décideurs politiques sont également attirés par le fait que, contrairement aux subventions, les allègements fiscaux ne doivent pas être payés d'avance avec l'argent public : les gouvernements perçoivent simplement moins d'impôts.

Toutefois, en réalité, les allègements fiscaux peuvent s'avérer l'un des moyens les plus insidieux et les plus coûteux de drainer l'argent hors des caisses publiques. Il est très difficile de savoir dans la pratique si les avantages économiques d'un allègement fiscal sont rentables par rapport au manque à gagner en argent public, d'autant que peu de pays effectuent une analyse coûts-avantages publique préalable ou calculent le coût une fois l'allègement fiscal accordé.



Parce qu'ils sont souvent complexes et opaques, les allégements fiscaux sont vulnérables à la corruption et sont à la merci de la mainmise des lobbyistes d'entreprise sur la politique. Comme ces allégements fiscaux sont souvent pensés pour attirer les investissements étrangers, ils peuvent se traduire par un traitement fiscal plus favorable pour les grandes entreprises étrangères au détriment des petites et moyennes entreprises locales.

Les grandes entreprises sont devenues expertes dans l'obtention d'allégements fiscaux coûteux en mettant en concurrence des pays ou des régions en quête de leurs faveurs. Amazon a fait la une des journaux à la fin de l'année 2018 en incitant les villes des États-Unis à rivaliser pour obtenir l'emplacement de son nouveau siège social. Bien qu'Amazon soit déjà l'une des entreprises les plus rentables au monde, les incitations proposées comprenaient des exonérations fiscales sur une durée de 15 ans, un abattement de 100 pour cent de l'impôt foncier et la construction d'une « université Amazon » financée par les pouvoirs publics afin de créer une filière directe permettant d'attirer des travailleurs dans l'entreprise. De nombreuses villes ont gardé leurs offres secrètes, en occultant les informations sur les exonérations et les incitations fiscales proposées. Amazon a finalement choisi New York et une banlieue de Washington DC, après s'être vu promettre plus de 2 milliards de dollars d'avantages fiscaux : de grandes métropoles nationales qui tombent sous le sens, où le géant du commerce électronique se serait probablement installé de toute façon.

Après une campagne sans précédent menée par des militants locaux à New York qui pensaient qu'Amazon allait détruire le tissu local, l'entreprise a quitté la ville.

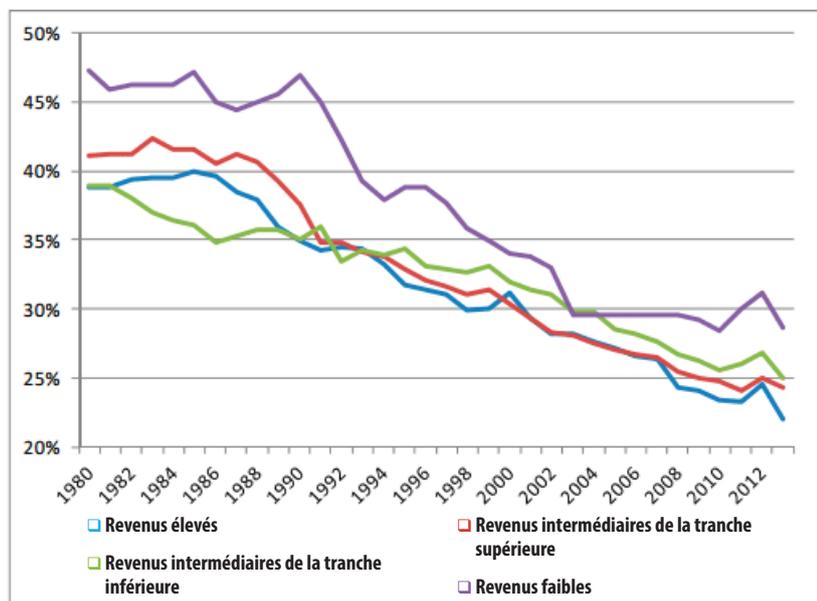
Les pays européens proposent également de nombreux avantages fiscaux : il s'agit notamment de décisions fiscales, comme la fameuse décision rendue par l'Irlande, qui a permis au géant technologique américain Apple de transférer ses bénéfices dans le pays à un taux très bas. On a également constaté à l'échelle européenne une vague soudaine d'allégements fiscaux de type « boîte à brevets » sur les bénéfices tirés de la propriété intellectuelle. Rien ne prouve réellement que ces types d'allégements fiscaux permettent concrètement de développer l'innovation et la recherche, qui bénéficient de leur propre éventail d'allégements fiscaux. En pratique, cela se résume à augmenter encore les profits des entreprises qui détiennent de nombreuses technologies ou marques exclusives.

Dans les pays en développement, les vacances fiscales pouvant aller jusqu'à dix ans sont courantes pour les investisseurs étrangers : lorsque la vacance fiscale prend fin, certains investisseurs quittent tout simplement le pays, d'autres menacent de partir afin d'obtenir de longues prorogations, d'autres, enfin, transfèrent l'actif (par exemple, une usine ou un hôtel) à une nouvelle société en vue de bénéficier de nouveaux allégements fiscaux.

DEPUIS 1980, LES TAUX DE L'IMPÔT SUR

LES SOCIÉTÉS ONT CHUTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Figure 2 : Taux de l'impôt sur le revenu des sociétés 1980-2013



Source: FMI



LES SYNDICATS SE MOBILISENT

MCDONALD'S : DES TRAVAILLEURS MÉCONTENTES, DES RÉGIMES FISCAUX DÉPLORABLES

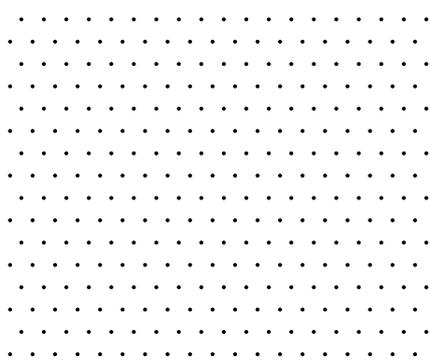
L'entreprise McDonald's est réputée dans le monde entier pour les mauvais traitements qu'elle inflige aux travailleurs – mais les syndicats ont récemment contribué à révéler ses pratiques fiscales frauduleuses. Ces actions ont aidé à renforcer le pouvoir syndical mondial et à accroître la pression sur l'entreprise pour qu'elle améliore les conditions de travail.

En 2009, McDonald's (le deuxième plus grand employeur du secteur privé au monde) a créé une filiale au Luxembourg afin de gérer sa « propriété intellectuelle » et a commencé à faire transiter des milliards de dollars par les comptes de l'entreprise. Le taux d'imposition effectif au Luxembourg pour cette filiale de McDonald's était de 1,7 pour cent entre 2009 et 2015.

Dans l'intervalle, en 2012 aux États-Unis, le mouvement syndical a lancé le mouvement « Fight for \$15 », une vaste campagne visant à garantir que les travailleurs, tels que ceux des restaurants McDonald's, perçoivent un salaire décent. En moins d'un an, des grèves étaient organisées dans 100 villes du pays. Les mauvaises pratiques ne se limitaient pas aux États-Unis. En tant qu'employeur international, McDonald's a été accusé de violer le droit du travail et les lois fiscales au Brésil, d'enfreindre la législation antitrust en Asie et d'ouvrir la voie à l'utilisation des contrats « zéro heure » au Royaume-Uni.

Le SEIU, un syndicat majeur dans la campagne « Fight for \$15 », savait pertinemment que ses critiques du géant de la restauration rapide ne pouvaient se limiter aux seules questions relatives aux travailleurs aux États-Unis. Les chercheurs ont constaté que McDonald's échappait aux impôts en Europe à grande échelle, à peu près au même moment où d'autres multinationales – à savoir Apple, Google et Amazon – faisaient l'objet d'un examen très attentif de la part de la Commission européenne. Le SEIU a pu utiliser des contacts via l'ISP et la FSESP pour accroître la pression à Bruxelles. [L'étude réalisée](#) par la coalition a conduit à deux auditions devant les commissions spéciales du Parlement européen sur les décisions fiscales et au lancement d'une enquête officielle sur les pratiques fiscales de McDonald's au Luxembourg par la DG COMP : le service d'enquête du commissaire européen à la concurrence.

Le mouvement « Fight for \$15 » a réussi à obtenir de tous les principaux candidats démocratiques qu'ils s'engagent en faveur du salaire minimum de 15 dollars. [La législation a été adoptée par la Chambre](#) mais doit encore passer devant le Sénat. Pour en savoir plus, consultez les rapports de l'ISP/FSESP : [Unhappy Meal](#) et [Golden Dodges](#).



CONVENTIONS FISCALES

Une autre difficulté concerne les conventions fiscales bilatérales. Plus de 3 000 conventions de ce type sont en vigueur, visant à répartir le droit d'imposition des revenus d'une multinationale entre le pays où elle réside et un pays où elle exerce son activité (le pays « source »). Dans la pratique, les conventions fiscales peuvent souvent conduire les pays en développement à renoncer à des droits d'imposition fructueux, au motif que cela les rendra plus attrayants pour les investisseurs. Les conventions peuvent également servir à transférer plus facilement les bénéfices des entreprises vers les paradis fiscaux.

Tous les allègements fiscaux accordés aux entreprises ne sont pas nocifs : dans certains cas, il n'existe pas d'autre moyen d'inciter les entreprises à investir dans des zones défavorisées où les emplois font cruellement défaut, ou de faciliter les investissements dans de nouvelles industries cruciales comme les énergies renouvelables. Cependant, les allègements fiscaux doivent être fortement réduits et étroitement contrôlés afin d'empêcher qu'ils ne se résument à une subvention massive pour les investisseurs et les dirigeants d'entreprise, aux frais de l'État. Tout allègement fiscal ou autre incitation doit être totalement transparent et les entreprises et les gouvernements doivent être amenés à rendre des comptes pour toute promesse d'avantages économiques et sociaux.

Les types d'allègements fiscaux les plus risqués sont ceux qui sont offerts à des entreprises particulières à la discrétion des gouvernements, au lieu d'être clairement définis par la loi et accessibles à toutes les entreprises éligibles, assortis des mêmes conditions. La possibilité d'obtenir un allègement fiscal discrétionnaire incite les entreprises à corrompre des fonctionnaires et à tenter de mettre la main sur la politique nationale, par exemple en finançant des partis politiques. Il conviendrait purement et simplement d'interdire les allègements fiscaux discrétionnaires.



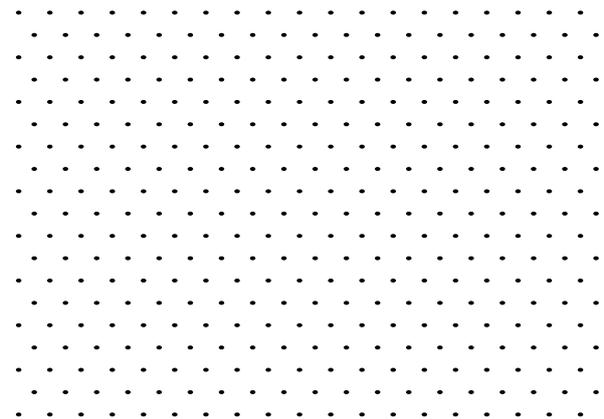
3000

LES CONVENTIONS FISCALES DE DOUBLE IMPOSITION EXISTENT DANS LE MONDE ENTIER. NOMBRE DE CES CONVENTIONS SONT EXPLOITÉES PAR DES ENTREPRISES POUR ÉVITER DE PAYER LEUR JUSTE PART D'IMPÔT.

LES PROGRÈS À CE JOUR

Aucun effort international sérieux n'a été entrepris pour freiner les réductions des taux d'imposition des sociétés, qui sont considérées comme une question souveraine pour les gouvernements concernés, même lorsque cela a pour conséquence de nuire aux revenus d'autres gouvernements en attirant les investissements des entreprises. L'OCDE et l'Union européenne se sont efforcées de mettre un frein aux « pratiques fiscales préjudiciables », telles que les allègements fiscaux qui encouragent le transfert des bénéficiaires vers des paradis fiscaux. Toutefois, ces initiatives n'ont eu qu'un effet concret limité, car elles visent des types spécifiques d'allègements fiscaux que les gouvernements se contentent de retirer et de remplacer par de nouvelles dispositions.

Enfin, une bonne nouvelle : les gouvernements réunis à l'OCDE ont commencé à se demander, à partir de la mi-2019, si un taux d'imposition effectif minimum mondial était nécessaire. Cela n'obligerait pas tous les pays à modifier leurs taux d'imposition mais, dans les cas où les bénéfices d'une société sont imposés en dessous de ce seuil dans un pays ou une juridiction (par exemple, un paradis fiscal), les autres pays pourraient alors « compléter » l'impôt dû par cette société.



Ce concept représente un grand pas en avant : jusqu'à très récemment, l'OCDE ne considérait même pas l'imposition nulle comme un problème en soi. Cependant, des risques existent. Si le taux minimal est appliqué à une base d'activité trop étroite, cela ne changera pas grand-chose. Et si le taux est fixé à un niveau trop bas, à terme, les taux d'imposition risqueraient d'être abaissés à ce niveau minimum, dans le monde entier. C'est l'une des raisons pour lesquelles le taux doit être d'au moins 25 pour cent, c'est-à-dire proche des taux d'imposition actuels de nombreux pays.

L'action sur les taux d'imposition ne suffit pas en soi. La plupart des allègements fiscaux sur les bénéficiaires, tels que les vacances fiscales et les allègements fiscaux de type « boîte à brevets » pour la propriété intellectuelle, sont des subventions publiques accordées à de riches entreprises qui peuvent s'en passer : ces allègements fiscaux devraient être progressivement supprimés. Les recettes économisées seraient mieux mises à profit dans les services publics qui bénéficient à la société et améliorent également la conjoncture en matière d'investissement, tels que les soins de santé publics, les écoles, les infrastructures, la recherche et le développement. Les autres types d'allègements fiscaux devraient être limités et examinés avec soin.

Les gouvernements sont souvent réticents à mettre fin aux allègements fiscaux, de crainte que les investissements ne se déplacent chez leurs voisins. C'est pourquoi des groupes de pays devraient coopérer et harmoniser leurs incitations fiscales et renoncer à la concurrence fiscale. Il conviendrait enfin de veiller à ce que les pays les plus pauvres aient un droit de regard égal sur les règles fiscales mondiales.



LES SYNDICATS SE MOBILISENT

CHILI : FORMER DES COALITIONS POUR S'OPPOSER À UNE RÉFORME FISCALE RÉGRESSIVE

Les gouvernements d'Amérique latine perdent d'importantes ressources financières en raison des activités frauduleuses des multinationales et des avantages fiscaux qu'ils leur accordent. Les systèmes fiscaux régressifs du continent prévoient de faibles taux d'imposition sur la propriété, les sociétés et les dividendes, par rapport à la moyenne de l'OCDE.

Au Chili, en 2018, le Président a décidé d'adopter un programme libéral et favorable aux entreprises, qui comprend un volet de « modernisation fiscale ». Ce programme vise à démanteler les récentes réformes, soutenues par l'Association des auditeurs internes des services fiscaux (AFICH), qui constituent une étape déterminante en vue d'améliorer la progressivité du système fiscal chilien.

Pour s'opposer à cette proposition fiscale régressive, les syndicats chiliens sensibilisent les responsables politiques et font pression sur l'opinion publique, à travers la campagne «[Que no te pasen gato por liebre](#)». L'objectif principal est de populariser le débat fiscal, en soulignant qu'il ne s'agit pas seulement d'une question technique. Le message est simple et direct : cette campagne ne concerne pas seulement

les travailleurs de l'administration fiscale, mais aussi les services publics universels de qualité.

Le mouvement syndical au Chili a indiqué que le nouveau programme ne favoriserait que les riches et les multinationales (par le biais de réductions de l'impôt sur les sociétés, d'avantages fiscaux et d'un affaiblissement de l'administration fiscale), tout en faisant peser une charge plus lourde sur les petites entreprises.

La campagne s'est penchée sur les changements proposés et a organisé des ateliers publics avec les membres des syndicats. Elle a donné lieu à de courtes vidéos explicatives, des panneaux d'affichage publics, des apparitions médiatiques à la radio, dans les journaux et à la télévision.

De récents sondages d'opinion montrent une baisse du soutien populaire à la proposition de 50 à 30 pour cent. Elle a réussi à retarder le plan du gouvernement de 18 mois. À trois reprises, le Parlement a invité les responsables de la campagne à débattre de la question. Ils ont également exercé des pressions sur le ministère des Finances – en imposant d'importants amendements au texte.

POURQUOI LA CONCURRENCE FISCALE EST IMPORTANTE POUR LES TRAVAILLEURS

- LES RÉDUCTIONS D'IMPÔTS ET LES ALLÈGEMENTS FISCAUX SE TRADUISENT PAR DES RECETTES PUBLIQUES MOINS IMPORTANTES À CONSACRER AUX SERVICES PUBLICS DONT LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES ONT BESOIN, PAR EXEMPLE LES ÉCOLES ET LES HÔPITAUX.
- LA CONCURRENCE FISCALE RÉTRIBUE LES ACTIONNAIRES AISÉS, PRINCIPALEMENT DES HOMMES, ALORS QUE LES USAGERS DES SERVICES PUBLICS – DES FEMMES, DE FAÇON DISPROPORTIONNÉE – SONT LES PERDANTS.
- LES ALLÈGEMENTS FISCAUX SONT SUJETS AU LOBBYING ET À LA CORRUPTION ET TENDENT À RÉCOMPENSER LES ENTREPRISES QUI RÉALISENT DES INVESTISSEMENTS AUXQUELS ELLES AURAIENT DANS TOUS LES CAS PROCÉDÉ.
- LA CONCURRENCE FISCALE ENTRE PAYS, À L'INSTAR DE LA CONCURRENCE SUR LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS, PROFITE AUX ENTREPRISES AU DÉTRIMENT DU RESTE DE LA SOCIÉTÉ.
- CERTAINS ALLÈGEMENTS FISCAUX PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES POUR CRÉER DES EMPLOIS DANS LES ZONES DÉFAVORISÉES, MAIS ILS DOIVENT ÊTRE SOIGNEUSEMENT CONTRÔLÉS POUR ÉVITER LES ABUS.



« Je travaille avec des investisseurs depuis 60 ans et je n'ai jamais vu personne ... s'abstenir d'un investissement judicieux en raison du taux d'imposition sur les éventuels bénéfiques. »

Warren Buffet

investisseur milliardaire

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

1. Les syndicats doivent appeler leur gouvernement à cesser d'abaisser les taux globaux d'imposition des revenus des sociétés et convenir avec d'autres pays d'un taux d'imposition effectif minimal d'au moins 25 pour cent. Cela signifie que les bénéficiaires qui ne sont pas imposés à ce taux ou à un taux plus élevé dans les pays où une entreprise investit doivent être à nouveau imposés dans son pays d'origine, et vice versa.
2. Tous les allègements fiscaux discrétionnaires – à savoir les allègements fiscaux accordés à des sociétés particulières à la discrétion des responsables politiques, au lieu d'être clairement définis par la loi et offerts à toutes les entreprises éligibles de la même manière – devraient être interdits pour limiter le risque de corruption.
3. Les allègements fiscaux sur les bénéficiaires devraient être progressivement supprimés. Il s'agit, entre autres, d'éliminer les vacances fiscales, les avantages fiscaux de type « boîte à brevets », les décisions fiscales qui sont en réalité des réductions d'impôt déguisées et les régimes d'entités ad hoc permettant de transférer les bénéfices des multinationales par l'intermédiaire de sociétés de holding qui bénéficient d'une fiscalité faible ou nulle.
4. Les allègements fiscaux qui réduisent les coûts réels d'investissement devraient être limités aux cas essentiels, soigneusement examinés par le législateur et communiqués au public pour s'assurer qu'ils produisent les effets attendus. Les dépenses fiscales (le coût des incitations fiscales) doivent être régulièrement communiquées au public dans le cadre de rapports budgétaires suffisamment détaillés pour permettre un examen public informé, ventilés par entreprise et indiquant le coût estimé en recettes de chaque allègement fiscal et les conditions qui y sont associées.
5. Les conventions fiscales bilatérales doivent faire l'objet d'un examen minutieux et les clauses qui interdisent ou limitent indûment les droits des pays à taxer les sorties de revenus des entreprises doivent être supprimées.
6. Avant d'accorder des incitations fiscales, le gouvernement doit fournir une analyse publique coûts-avantages, indiquant le manque à gagner en recettes, évaluant de manière critique les avantages annoncés et analysant l'incidence potentielle sur les entreprises nationales. Cette analyse coûts-avantages doit être répétée régulièrement pendant toute la durée d'un allègement fiscal.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA COMMISSION INDÉPENDANTE POUR LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ INTERNATIONALE DES ENTREPRISES (ICRICT) – RAPPORT

« Four Ways to Tackle International Tax Competition »

Accessible à : <https://www.icRICT.com/icRICT-documents-four-ways-to-tackle>



LE HOLD-UP FISCAL CONTINUE – ENGAGER LE G20 DANS UNE RÉFORME FISCALE – RAPPORT OXFAM + ISP

Un rapport de l'ISP, OXFAM et d'autres grandes organisations à la veille de la réunion du G20 en 2015, soulignant la nécessité de refonder le système fiscal international défaillant.

Accessible à : <http://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/fr-still-broken-corporate-tax.pdf>





CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT** 
STIFTUNG

4

FRANÇAIS

DOCUMENT 4

Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICATIONS SYNDICALES :

RENFORCER LES ADMINISTRATIONS FISCALES

RENFORCER LES

ADMINISTRATIONS FISCALES

Les règles de l'impôt sur les sociétés doivent évoluer afin de garantir que toutes les entreprises paient leur juste part d'impôt, mais celles-ci ont démontré à maintes occasions que de meilleures règles fiscales ne suffisent pas à en assurer le respect : les administrations fiscales nationales doivent être mieux dotées en ressources pour les faire appliquer. Pourtant, nombre de ces administrations ne disposent pas des moyens nécessaires pour être pleinement efficaces.

LE PROBLÈME : LES ADMINISTRATIONS FISCALES SOUS- DIMENSIONNÉES PERÇOIVENT MOINS DE RECETTES

POINT CLÉ :

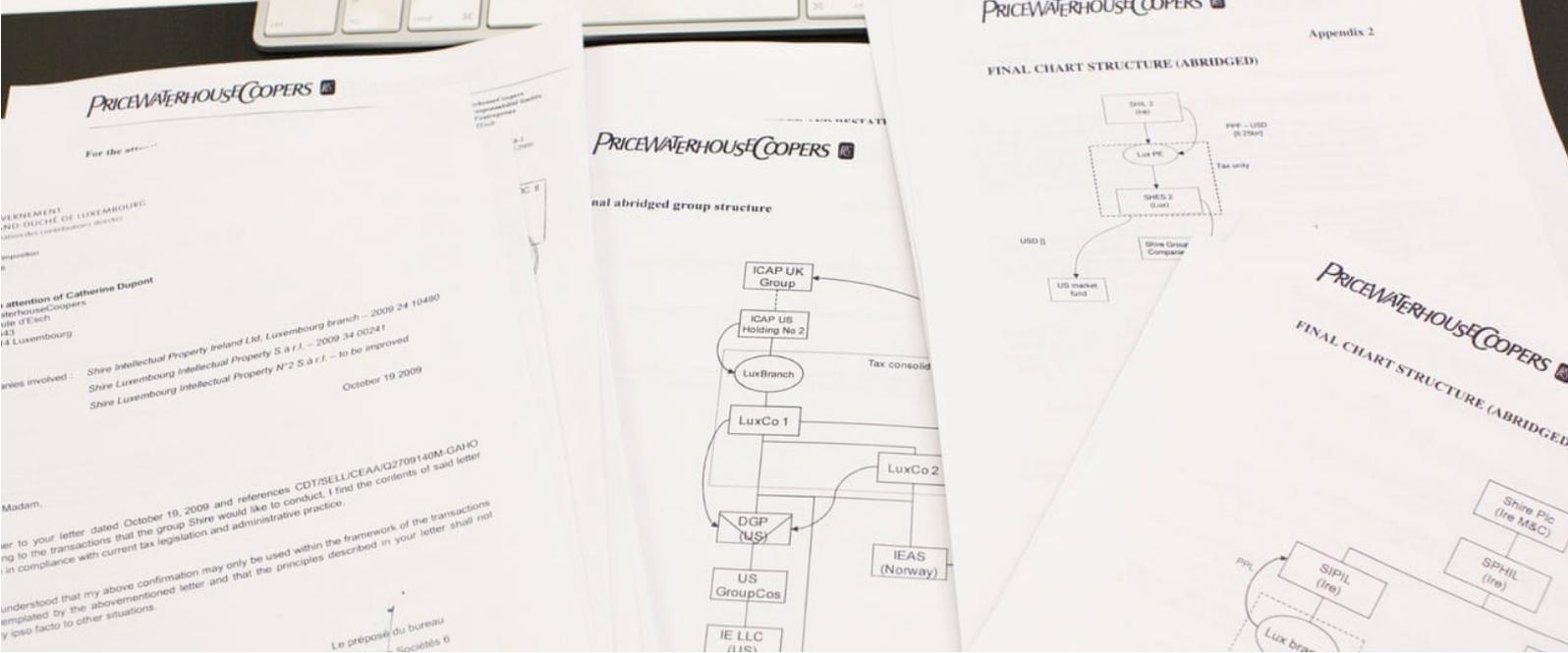
LES SYNDICATS
DOIVENT APPELER LES
GOUVERNEMENTS À :

MIEUX DOTER LEUR
ADMINISTRATION
FISCALE NATIONALE
EN RESSOURCES ET LA
SOUTENIR POLITIQUEMENT

Les mécanismes mis en œuvre par les multinationales pour éviter l'impôt peuvent être très complexes, et une multinationale qui est attaquée sur le « prix de transfert » des transactions entre ses filiales – souvent utilisé de façon abusive pour transférer des bénéfices vers des paradis fiscaux – fera généralement appel à des armées d'avocats et de comptables grassement rémunérés pour plaider sa cause. Les administrations fiscales disposent rarement des ressources nécessaires pour dénoncer efficacement les régimes fiscaux des multinationales, et la situation est, en général, encore pire dans les pays à faible revenu.

Les administrations fiscales ont besoin d'expertise, de ressources et du soutien politique des gouvernements. Les droits syndicaux des agents du fisc doivent être défendus et ces fonctionnaires doivent bénéficier d'une formation adéquate et de mesures de protection des lanceurs d'alerte leur permettant de s'exprimer si nécessaire.

Le manque de ressources signifie également que les administrations fiscales ne peuvent pas consacrer toute l'attention voulue à toutes les sources de revenus et qu'elles seront plus lentes et moins efficaces. Ce qui, par voie de conséquence, influe sur la volonté des contribuables de se conformer à la législation et peut encourager le recours à des régimes d'évasion fiscale plus audacieux. Une étude réalisée en 2013 par la



Fédération syndicale européenne des services publics a révélé que depuis la crise financière, l'emploi dans les centres des impôts avait été réduit dans 24 des 28 États membres de l'UE, provoquant la perte de 50 000 emplois. Ces suppressions de postes se traduisent par une diminution des audits des grandes entreprises et des particuliers fortunés – tandis que pour les citoyens ordinaires, le paiement des impôts est de plus en plus traité par voie automatique.

Aux États-Unis, l'Internal Revenue Service a vu son budget du personnel diminué d'environ 15 pour cent depuis 2013. Ces coupes sombres dans les administrations fiscales s'inscrivent dans le cadre d'une approche « modérée » de l'imposition des entreprises et des riches dans ces pays, qui comprend également d'énormes réductions d'impôts et une certaine réticence à utiliser la loi dans toute sa rigueur contre les abus fiscaux.

Lorsque les autorités fiscales ne disposent pas des ressources et du soutien politique nécessaires pour s'en prendre aux revenus et aux actifs des entreprises riches et des super-riches, inévitablement ces contribuables s'en tirent en payant moins. Les gouvernements se retrouvent avec moins d'argent à consacrer aux services publics et doivent soit supprimer ces services, soit prélever plus d'argent sur les impôts payés par le public. Dans les deux cas, les travailleurs et leurs familles sont perdants.

Lorsque les administrations fiscales disposent des données et de l'appui nécessaires pour mener leur tâche, les résultats peuvent être spectaculaires. Pendant des années, l'administration fiscale britannique a été mise à mal par les gouvernements successifs. La colère populaire contre l'évasion fiscale a fait place à une approche plus dure et plus ciblée : en 2018-19, quelque **560 millions de livres sterling**

d'impôts ont été perçus sur les revenus offshore des citoyens britanniques, soit près du double du montant prélevé deux ans plus tôt.

Le besoin d'administrations fiscales bien dotées en ressources est particulièrement critique dans les pays en développement qui perçoivent souvent moins de 20 pour cent de leur produit intérieur brut en recettes fiscales de toutes sources, contre plus de 30 pour cent dans la plupart des pays de l'OCDE. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux régimes de prix de transfert notablement abusifs qui jouent sur le manque de capacité des administrations fiscales. Le groupe de haut niveau Mbeki sur les flux financiers illicites a estimé que le continent africain perd jusqu'à 50 milliards de dollars par an – dont une grande part sous forme d'évasion et de fraude fiscales. On a estimé que les pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, devraient recruter quelque 650 000 nouveaux agents du fisc pour atteindre le niveau moyen des effectifs dans le monde.

Le recrutement de personnel supplémentaire ne suffit pas en soi. Le personnel doit être motivé et justement rémunéré, afin qu'il ne soit pas attiré par les salaires plus élevés proposés dans le secteur privé. Ces employés doivent jouir de leurs droits en tant que travailleurs et bénéficier de mesures de protection des lanceurs d'alerte leur permettant de demander des comptes à leurs propres agences.

APRÈS LE LICENCIEMENT DE PLUS DE 3 000 AGENTS DU FISC PAR LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE, UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE A ESTIMÉ QUE LES LICENCIEMENTS AVAIENT ENTRAÎNÉ UNE PERTE FISCALE DE 10 LIVRES STERLING PAR LIVRE ÉCONOMISÉE.

Affecter davantage de ressources et recruter du personnel est une solution qui a fait ses preuves. Une étude récente [sur la fiscalité minière en Afrique](#) a constaté que l'administration fiscale tanzanienne avait créé une unité de fiscalité internationale de dix personnes qui, pour un coût de personnel d'environ 130 000 dollars É.-U. par an, avait prélevé environ 110 millions de dollars depuis 2012, dans un pays en développement où les recettes supplémentaires manquent cruellement pour financer les services publics au profit des citoyens.

Les administrations fiscales doivent également être indépendantes des responsables politiques et de l'exécutif, qui peuvent faire l'objet de pressions de la part d'intérêts particuliers afin qu'ils fassent preuve d'indulgence, et prévoir des contrôles internes stricts pour lutter contre la corruption.

La puissance même des grands cabinets comptables est un facteur supplémentaire qui aggrave le problème. Les Big Four – les quatre grands : PWC, EY, KPMG et Deloitte – emploient actuellement plus de 900 000 personnes, soit près de deux fois le nombre d'employés des services fiscaux de tous les pays de l'UE réunis. Ces entreprises emploient souvent d'anciens agents des impôts et des responsables politiques, créant ainsi une porte tournante malsaine entre les affaires et la politique.

Un véritable système d'imposition équitable des bénéficiaires des multinationales devrait être relativement simple à appliquer pour les agents du fisc, notamment dans les pays pauvres où les spécialistes sont plus rares. Actuellement, c'est le contraire qui est vrai, en raison de la prédominance du « principe de pleine concurrence », qui impose aux administrations fiscales de traiter les transactions entre les filiales d'une même multinationale comme s'il

s'agissait de transactions entre des entreprises indépendantes sur un marché ouvert.

Il en résulte que si les agents du fisc pensent qu'une entreprise a mal évalué ces transactions internes afin d'éviter d'être imposée, ils doivent consacrer beaucoup de temps et d'efforts à essayer d'établir avec précision les circonstances précises de la transaction. Or, l'entreprise elle-même contrôle les informations clés et peut faire appel à des armées d'avocats et de comptables grassement rémunérés pour plaider sa cause.

Une démarche bien plus efficace et bien plus simple consisterait pour les gouvernements à admettre que le principe de pleine concurrence ne fonctionne tout simplement pas, lorsqu'il est appliqué aux structures d'entreprise gigantesques et complexes d'aujourd'hui et à imposer plutôt les multinationales en tant qu'entreprises mondiales uniques, ce qu'elles sont dans les faits.

Quelles que soient les règles fiscales en vigueur, les gouvernements doivent doter les administrations fiscales de ressources et de personnels suffisants pour mener leur tâche à bien, dès lors que le renforcement des capacités de ces administrations peut avoir une incidence positive sur les recettes supérieure à son coût. Dans les pays en développement en particulier, cette approche nécessitera une forte augmentation des effectifs.

Le syndicat britannique PCS estime que chaque inspecteur des impôts qui se consacre au respect de la législation fiscale rapporte chaque année environ 650 000 livres sterling (755 000 euros), net des frais de personnel, et qu'une « unité d'enquêtes spéciale » qui lutte contre les cas d'évasion fiscale les plus complexes a rapporté 450 fois ses coûts.



« LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DÉPENDENT DAVANTAGE DES RECETTES DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS MAIS DISPOSENT DE MOINS DE RESSOURCES MATÉRIELLES ET HUMAINES POUR S'ATTAQUER AUX FRAUDEURS »

**BERNARD ADJEI,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU SYNDICAT
DES TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS
DU GHANA**



Australian Government
Australian Taxation Office

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

CONFIER LES CENTRES DES IMPÔTS AUX FRAUDEURS ?

Le recouvrement des impôts nécessite un personnel hautement qualifié et strictement indépendant pour garantir que les recettes publiques sont perçues et dépensées dans l'intérêt général. Mais l'Australian Tax Office (ATO), l'administration fiscale australienne – le service gouvernemental chargé du recouvrement des impôts – a externalisé un grand nombre de ses fonctions à Serco, Stellar and Outsourcing Inc, qui détiennent ensemble des contrats avec l'ATO d'une valeur de plus de 250 millions de dollars.

Ces sociétés se livrent également à des pratiques financières douteuses. Les syndicats australiens, dont le Community and Public Sector Union (CPSU, un affilié de l'ISP), ont collaboré avec le Center for International Corporate Tax Accountability and Research (CICTAR) à l'étude de ces questions.

Serco, connue pour ses activités de [détention d'immigrants et ses établissements pénitentiaires privés](#), est le plus grand fournisseur de main-d'œuvre externalisée à l'ATO, avec des contrats d'une valeur de plus de 120 millions de dollars. L'enquête du CICTAR a mis en lumière le fait que la réputation de Serco est si douteuse que même Appleby, le cabinet d'avocats au centre du scandale fiscal des Paradise Papers, considère l'entreprise comme un client à haut risque avec de « nombreux antécédents de problèmes, d'échecs, d'erreurs fatales et de surfacturation ».

Stellar Global, qui a signé des contrats d'une valeur de plus de 50 millions de dollars pour des centres d'appel

ATO, a récemment déclenché une controverse après avoir déclaré sa succursale européenne en faillite, avec plus de 200 000 dollars d'impayés à l'administration fiscale britannique et refusant de verser des indemnités de licenciement à ses employés. Moins d'un mois auparavant, Stellar Europe avait procédé à un versement de plus de 100 000 dollars à sa société mère – une entité fictive implantée dans les îles Vierges britanniques.

Le rapport a bénéficié d'une très large couverture médiatique, Nadine Flood, la Secrétaire générale du CPSU, déclarant au Guardian que « la communauté australienne n'aime pas l'externalisation et la privatisation dans le meilleur des cas, encore moins lorsque de lucratifs contrats d'ATO sont accordés à des sociétés dont les pratiques fiscales sont discréditées ».

Le rapport du CICTAR a formulé des recommandations fortes à l'intention des décideurs politiques, notamment en faveur d'une divulgation publique intégrale de la société faitière et/ou de l'ensemble des bénéficiaires effectifs de tout entrepreneur gouvernemental et d'une transparence totale pour tous les contrats publics. Nombre de ces recommandations ont ensuite influencé des éléments clés de la plateforme politique du Parti travailliste australien lors des dernières élections.

Pour lire le rapport complet « Exposing Corporate Webs » et pour savoir comment le CICTAR peut vous aider dans votre campagne sur l'impôt des sociétés, consultez son [site Internet](#).

Les administrations fiscales doivent également disposer des informations nécessaires pour s'assurer que les sociétés et les super riches n'exploitent pas le système des paradis fiscaux à des fins d'évasion ou de fraude fiscale. Cela implique de garantir que tous les pays aient un accès automatique aux informations concernant les avoirs de leurs citoyens dans d'autres pays (« Échange automatique d'informations »).

Une transparence accrue serait du reste d'un grand bénéfice pour les administrations fiscales. Les déclarations pays par pays sur les pratiques fiscales des multinationales devraient être rendues publiques (voir Exposé 1), tout comme l'identité des véritables propriétaires des entreprises (voir Exposé 7).

En permettant aux médias, aux syndicats et à la société civile de passer au crible les entreprises et de faire ressortir les problèmes, ces mesures

inciteraient les gouvernements à soutenir davantage leur administration fiscale. Si l'on souhaite que le public ait confiance dans l'équité du système fiscal, qui, pour l'instant, est souvent hermétiquement opaque, la transparence est indispensable. La démocratie exige que toutes les parties au processus d'élaboration des politiques aient accès aux informations relatives au fonctionnement des politiques.

Nombre des récents scandales d'évasion fiscale des entreprises qui ont poussé les gouvernements à agir n'ont été rendus publics qu'à la suite de fuites et de dénonciations. Les gouvernements devraient se prononcer en faveur d'une convention de l'Organisation internationale du Travail visant à protéger les lanceurs d'alerte comme Antoine Deltour et Raphael Halet, employés du cabinet comptable géant PwC, qui avaient révélé sa complicité dans des fraudes fiscales à l'échelle industrielle et ont été traduits en justice à la suite de cette affaire.

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

PRIVATISATION ET ÉVASION FISCALE – RÉVÉLER LES CONNIVENCES

Les entreprises qui tirent profit des privatisations finissent souvent par frauder le fisc, ce qui aggrave encore l'austérité, justifiant ainsi de nouvelles cessions. En attirant l'attention sur ces liens, les syndicats peuvent susciter une forte opposition publique à la privatisation comme à l'évasion fiscale.

L'ISP organise des ateliers destinés à développer les compétences des responsables syndicaux à fouiller dans les comptes et les structures des entreprises, repérer les agissements illicites et les fraudes fiscales et à les aider à étayer leurs arguments dans les négociations salariales et contre les privatisations.

Ces ateliers ont permis aux militants ougandais de révéler comment Actis – une société de capital-investissement basée au Royaume-Uni – s'est servie d'une société de holding dans le paradis fiscal de l'île Maurice pour faire passer les bénéfices d'Umeme – un fournisseur d'électricité ougandais privatisé – à l'étranger. Après ces révélations, l'administration fiscale ougandaise a confirmé qu'elle « suit désormais l'affaire ».

Les études produites dans ces ateliers ont été compilées dans un rapport de l'ISP – [Private Profits and the Public Purse](#) (Bénéfices privés et argent public) – qui révèle comment les entreprises engagées dans la privatisation, des Caraïbes à la Suisse, se livrent à des pratiques financières douteuses.

Pour en savoir plus sur le journalisme fiscal syndical et sur la manière dont il pourrait profiter à votre campagne, contactez Finance Uncovered – un organisme de formation au journalisme d'investigation – ou prenez contact avec l'équipe de communication de l'ISP pour connaître la date des prochains ateliers (communications@world-psi.org).

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

Les syndicats doivent appeler les gouvernements à :

1. Veiller à ce que l'administration fiscale soit indépendante de tous les pouvoirs de l'État et des autres instances et organismes gouvernementaux ainsi que de l'influence des acteurs économiques et politiques.
2. S'assurer que l'administration fiscale bénéficie de ressources suffisantes en personnel et en infrastructure informatique et dispose d'un mandat et d'instruments juridiques forts afin de faire respecter la législation et les politiques fiscales.
3. Veiller à ce que le personnel de l'administration fiscale soit composé de spécialistes bien formés, bien rémunérés et motivés, bénéficiant de conditions de travail favorables et jouissant de ses droits humains et syndicaux.
4. Coopérer avec d'autres gouvernements, sous l'égide de l'Organisation internationale du Travail (OIT), à l'élaboration d'une Convention de l'OIT sur la protection des lanceurs d'alerte qui offre une protection juridique adéquate et, si besoin, assure la sécurité physique de ceux qui dénoncent les actes illicites des entreprises.
5. Veiller à ce que l'administration fiscale soit mandatée pour gérer les bases de données de toutes les sociétés et fiducies enregistrées dans leur juridiction et de leurs bénéficiaires effectifs et pour tenir les registres de leurs comptes annuels.
6. Faire pression pour que les multinationales soient taxées comme des entreprises mondiales uniques, en s'appuyant sur une imposition unitaire avec une formule de répartition, simplifiant l'administration fiscale et améliorant son efficacité.
7. Exiger que les multinationales relevant de leur juridiction publient des déclarations pays par pays sur leurs finances et leur situation fiscale, afin de permettre un examen public informé qui légitime et appuie politiquement le travail des administrations fiscales.
8. Agir, lorsqu'ils le peuvent, pour apporter une assistance technique et financière au renforcement des capacités des administrations fiscales des pays les plus pauvres et coopérer avec elles, dans la mesure du possible. Ce soutien doit être conçu et géré par les administrations fiscales qui en bénéficient, et toutes les parties concernées doivent veiller à l'absence de conflits d'intérêts.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS – RAPPORT

Impact de l'austérité sur l'emploi dans les administrations fiscales et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

CENTRE FOR INTERNATIONAL CORPORATE TAX ACCOUNTABILITY AND RESEARCH – RAPPORT

Tax practices of outsourced service and labour hire corporations in the Australian Taxation Office.



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

5

FRANÇAIS

DOCUMENT 5



Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICACIONES SINDICALES

LIMITAR EL RECURSO A LOS PARAÍSO FISCALES

LIMITER LE RECOURS

AUX PARADIS FISCAUX

Les entreprises et les personnes fortunées transfèrent des milliards de dollars dans des paradis fiscaux, évitant ou éludant l'impôt et obérant les recettes publiques nécessaires au financement des écoles, des hôpitaux et des services publics dont les travailleurs et leurs familles ont besoin. Les paradis fiscaux accroissent les inégalités, font baisser les salaires du secteur privé et compliquent la tâche des syndicats quand il s'agit de demander des comptes aux entreprises. On estime que les paradis fiscaux détiennent huit pour cent de la richesse privée des ménages dans le monde, soit l'équivalent de dix pour cent de l'activité économique mondiale.

LE PROBLÈME : DES REFUGES OFFSHORE POUR LES GRANDES FORTUNES

POINTS CLÉS :

LES SYNDICATS DOIVENT APPELER LES GOUVERNEMENTS À :

- IMPOSER DES RETENUES À LA SOURCE PLUS ÉLEVÉES SUR TOUS LES TRANSFERTS À DESTINATION DES PARADIS FISCAUX
- SOUTENIR LES INITIATIVES MONDIALES VISANT À METTRE FIN AUX PARADIS FISCAUX

Les entreprises américaines, parmi lesquelles figurent certains des fraudeurs fiscaux les plus notoires du monde des affaires, auraient enregistré plus de la moitié de leurs bénéficiaires étrangers dans des paradis fiscaux.¹

Certains paradis fiscaux offrent un secret financier quasi-total qui permet aux super-riches d'y transférer leur fortune hors comptabilité officielle et de la conserver à l'abri des regards. Le secret garanti par les paradis fiscaux fait également partie intégrante de la corruption et du crime organisé généralisés et permet aux riches implantés à l'étranger de se soustraire à leurs responsabilités et d'utiliser leur fortune pour s'immiscer dans la politique démocratique.

L'existence des paradis fiscaux constitue un défi fondamental pour l'équité du système fiscal, car elle permet aux entreprises et aux super-riches de se soustraire au paiement de l'impôt, aux dépens des autres. Il en résulte que les travailleurs et les autres citoyens doivent payer plus d'impôts, si l'on veut financer des services publics essentiels.

L'opacité offerte par le système des paradis fiscaux représente une menace pour la démocratie elle-même, en raison du rôle que « l'argent opaque » peut jouer en influençant la politique et les élections. Par exemple, les Paradise Papers ont contribué à révéler les agissements du milliardaire d'extrême droite Robert Mercer, qui [s'est servi du paradis fiscal des Bermudes](#) pour constituer un trésor de guerre de plusieurs millions de dollars afin d'influer sur les élections américaines en faveur de Donald Trump.

¹ Gabriel Zucman. The hidden wealth of nations. The scourge of tax havens. Diaporama, 2015.



COMMENT FONCTIONNENT

LES PARADIS FISCAUX ?

Un paradis fiscal peut être un pays, un territoire ou un État dans un pays. Il n'existe pas de définition unique et unanimement reconnue du paradis fiscal, mais leurs caractéristiques communes sont notamment un taux d'imposition faible, voire nul, sur les revenus provenant de l'étranger, des exigences minimales, voire nulles, en matière d'activité économique réelle dans le paradis fiscal en échange de l'accès à son régime fiscal et, souvent, un secret quasiment impénétrable. Ainsi, de nombreux paradis fiscaux permettent aux entreprises de ne pas publier leurs comptes et de ne pas révéler l'identité de leurs propriétaires.

Les paradis fiscaux peuvent avoir différentes formes ou dimensions. Les liquidités et les actifs sont collectés dans des paradis fiscaux « bassins », souvent de minuscules territoires insulaires comme les îles Vierges britanniques (IVB) et les îles Caïmans. La richesse n'existe que sur le papier et le secret permet d'en dissimuler une grande partie à la vue du public. Bien que ces paradis fiscaux tropicaux soient souvent mis en lumière par les médias, ils ne sont en réalité que les éléments d'un vaste réseau mondial de transfert d'argent des territoires nationaux vers l'étranger qui comprend également les centres financiers du monde entier. Le concept de finance offshore, dans son essence même, consiste à « transférer » les éléments d'une opération commerciale – physiquement, légalement ou artificiellement – vers une juridiction différente pour se soustraire aux impôts, aux réglementations et aux responsabilités qu'impose le pays hôte.

Les paradis fiscaux « conduites », qui acheminent l'argent des paradis fiscaux « bassins » vers des pays tiers, sont souvent de petits pays qui imposent les entreprises sur leur marché intérieur tout en offrant une série d'allègements fiscaux pour les revenus des entreprises qui transitent vers d'autres lieux. Le plus grand de ces paradis fiscaux « conduites » pour les multinationales est les Pays-Bas, l'Irlande, la Suisse, le Luxembourg et Singapour, entre autres, jouant un

rôle similaire. Certains États américains (notamment le Delaware) font office de paradis fiscaux aux États-Unis. Les chercheurs du FMI ont récemment conclu que près de 40 % des investissements directs étrangers dans le monde sont en fait des investissements « fantômes » qui ont été acheminés d'un pays à l'autre via ces paradis fiscaux.

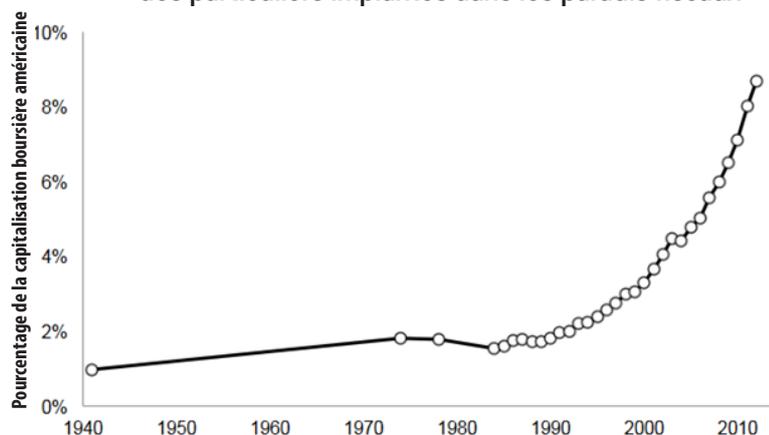
Le Royaume-Uni, pionnier de la création du système offshore, est unique en son genre. Les paradis fiscaux offshore des dépendances de la Couronne (notamment Jersey) et de ses territoires d'outre-mer (par exemple, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans et les Bermudes) agissent comme des satellites de la City de Londres, le centre financier mondial du Royaume-Uni, qui les utilise pour transférer des fonds et des actifs. Le Réseau pour la justice fiscale considère que le Royaume-Uni est le pays qui favorise le plus l'évitement de l'impôt sur les sociétés.

À quelques exceptions près telles que la Suisse, le fait d'être un paradis fiscal ne contribue guère à générer beaucoup d'emplois, car le véritable travail de fabrication, de vente ou de prestation de services est effectué ailleurs. Les principaux bénéficiaires des paradis fiscaux – les entreprises et les super-riches – ne résident pratiquement jamais dans ces lieux. Il peut arriver que les filiales implantées dans les paradis fiscaux emploient un petit nombre de personnes pour se conformer aux règles locales sur la « substance économique », mais elles n'existent généralement que sur le papier.

Il est de plus en plus évident que le modèle économique des paradis fiscaux, même dans des pays comme l'Irlande et la Suisse, peut avoir pour résultat final de nuire à ces pays en faussant leur économie et leur politique. Dans son livre *The Finance Curse*, le journaliste financier Nick Shaxson, décrit comment « la croissance économique de l'Irlande... ne montre aucune corrélation – aucune corrélation du tout – avec sa longue histoire de paradis fiscal ».

Une part croissante de la richesse est gérée par des institutions financières offshore

Actions américaines détenues par des entreprises et des particuliers implantés dans les paradis fiscaux



In 2012, 9% of the U.S. listed equity market capitalization was held by tax haven investors (hedge funds in the Cayman Islands, banks in Switzerland, mutual funds in Luxembourg, individuals in Monaco, etc.). Source: author's computations using US TIC data

LES PARADIS FISCAUX : UNE ACTIVITÉ EN PLEIN ESSOR

Les multinationales peuvent utiliser des astuces comptables pour transférer leurs bénéfices vers des paradis fiscaux, réduisant ainsi leur facture fiscale dans les pays où elles réalisent réellement leurs bénéfices (voir Document 1 : Imposer les multinationales comme des entreprises uniques). Les transactions de ce type sont généralement opaques, dans la mesure où les multinationales ne sont pas tenues de communiquer beaucoup de renseignements à leur sujet, mais elles ne sont pas réellement dissimulées. Par exemple, les multinationales ont généralement l'obligation de répertorier leurs filiales, y compris celles situées dans des paradis fiscaux, mais pas le montant des bénéfices déclarés dans chacune de ces filiales (voir Document 5 : Déclaration publique pays par pays).

De nombreux pays disposent de règles pour lutter contre les paradis fiscaux afin de déjouer ce type de transactions, mais elles sont souvent difficiles à appliquer, car l'administration fiscale nationale ne dispose généralement que de ressources limitées et doit s'opposer à chaque transaction, souvent sur la base d'interprétations complexes des règles fiscales, face à des armées d'avocats et de comptables grassement rémunérés employés par les multinationales (voir Document 3 : Renforcer les administrations fiscales).

Si la multinationale décide de se battre, il faut parfois plusieurs années pour régler certaines grandes affaires fiscales portées devant les tribunaux. Ces difficultés se sont conjuguées à l'attitude courante de nombreux gouvernements (du moins jusqu'à récemment), pour lesquels il est plus important d'attirer les entreprises que de réprimer l'évasion fiscale, ce qui a eu pour effet d'aggraver le problème.

Le secret est crucial pour l'autre usage principal des paradis fiscaux : comme refuge pour les fonds frauduleux, les revenus du crime organisé et l'évasion fiscale des super-riches, ainsi que le révèlent les médias tels que les Panama Papers. Les sociétés anonymes (dont les propriétaires effectifs n'ont pas à être rendus publics) font partie intégrante des systèmes de corruption à grande échelle : elles ont été mises à profit par des fonctionnaires corrompus pour cacher leurs gains illégaux et par certaines sociétés pour dissimuler le versement de pots-de-vin.

La corruption d'entreprise est toujours néfaste pour les travailleurs, même lorsqu'elle permet d'obtenir des contrats, parce qu'elle met les fonctionnaires au service d'intérêts privés plutôt que publics, parce qu'elle fragilise le système juridique et parce que les entreprises tentent de compenser le coût des pots-de-vin en facturant leurs services à un prix plus élevé.

POURQUOI LIMITER LES PARADIS FISCAUX EST IMPORTANT POUR LES TRAVAILLEURS/EUSES

- **LES ENTREPRISES ET LES SUPER-RICHES UTILISENT LES PARADIS FISCAUX POUR ÉCHAPPER À LEURS OBLIGATIONS FISCALES, PRIVANT AINSI LES PAYS DES REVENUS NÉCESSAIRES AUX SERVICES PUBLICS UTILISÉS PAR LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES.**
- **LES PARADIS FISCAUX RENDENT LE SYSTÈME FISCAL INJUSTE ET LE SECRET QU'ILS ENTRETIENNENT ENCOURAGE LA CORRUPTION ET LE CRIME ORGANISÉ, DÈS LORS QUE LES REVENUS PEUVENT ÊTRE DISSIMULÉS.**
- **LES ENTREPRISES TRANSFÈRENT LEURS BÉNÉFICES VERS LES PARADIS FISCAUX ET PEUVENT ALORS AFFIRMER AUX TRAVAILLEURS QU'ELLES NE SONT PAS EN MESURE DE SATISFAIRE LEURS REVENDICATIONS SALARIALES.**

LES PROGRÈS À CE JOUR

Le problème des paradis fiscaux empire depuis des décennies. Après 1998, une tentative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'enrayer le problème a été rendue en grande partie inopérante en raison de l'opposition des États-Unis.

La dernière initiative de l'OCDE, dans le cadre du projet BEPS (Érosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices) de 2013 à 2016, a peut-être contribué à inciter les gouvernements à se montrer plus sévères. Toutefois, les effets du BEPS sont si complexes (notamment plusieurs centaines de pages de nouvelles directives) qu'il est souvent difficile de les mettre en œuvre et, de l'avis unanime, ils ne se sont pas attaqués à la racine des problèmes structurels qui permettent l'évasion fiscale (voir l'Exposé introductif : Pourquoi l'impôt sur les sociétés doit faire l'objet d'une profonde réforme).

Certains pays, peu enclins à s'appuyer sur les solutions décidées au cours du processus BEPS, ont adopté leurs propres approches unilatérales. Le Royaume-Uni et l'Australie ont récemment créé des « taxes sur les bénéfices détournés » qui visent à dissuader les entreprises de cacher leurs bénéfices dans des paradis fiscaux. Les Pays-Bas prévoient d'imposer à un taux plus élevé les transferts effectués par les entreprises vers d'autres paradis fiscaux, à partir du début des années 2020. Paradoxalement, certains de ces pays tentent en même temps de protéger leurs propres taux d'imposition peu élevés : les Pays-Bas sont l'un des plus grands paradis fiscaux du monde pour les entreprises et le Royaume-Uni a mis la pédale douce pour limiter le rôle colossal joué par ses dépendances et ses territoires dans le système des paradis fiscaux offshore.

Des progrès ont été réalisés dans l'échange automatique d'informations fiscales entre les gouvernements, ce qui permet aux administrations fiscales de localiser les avoirs de leurs citoyens à l'étranger, y compris dans les paradis fiscaux (voir

Exposé 6). Certains pays commencent également à exiger que les entreprises communiquent l'identité de leurs bénéficiaires effectifs (les personnes qui en sont les vrais propriétaires) dans les registres publics, bien qu'aucun paradis fiscal ne l'ait encore fait (voir Document 7 : Rendre publique l'identité des bénéficiaires effectifs des sociétés, fiducies et fondations).

Plusieurs pays disposent de listes noires des paradis fiscaux, tout comme l'Union européenne, mais ces listes sont souvent très politisées et inefficaces. Les listes noires des paradis fiscaux doivent être définies de manière solide et objective, faute de quoi elles se résument à des absurdités dont les seules motivations sont politiques.

La liste noire de l'UE, par exemple, ne comprenait que 12 pays ou territoires à la mi-2019. Cette liste excluait les paradis fiscaux de l'UE et les principaux paradis fiscaux des Caraïbes : ces derniers ont été épargnés en échange de réformes très mineures et effets modérés qui pourraient compliquer un peu plus le transfert des bénéfices des multinationales vers l'étranger, mais qui ne les empêcheront pas complètement.



De nombreux paradis fiscaux se rendent compte qu'ils ne peuvent s'opposer complètement à la réforme, et adoptent une nouvelle tactique consistant à promettre le changement, mais le plus tard possible. Par exemple, certains des territoires offshore du Royaume-Uni ont accepté de mettre en place des registres publics des propriétaires effectifs des sociétés, mais seulement à partir de 2023. En attendant, les recettes fiscales publiques à travers le monde continuent de s'évaporer.

En 2019, l'OCDE envisageait de nouvelles réformes qui pourraient conduire à un taux d'imposition effectif minimum à l'échelle mondiale. Concrètement, si les bénéficiaires des entreprises sont imposés à un taux très bas ou ne sont pas taxés du tout dans une juridiction, une autre pourrait les imposer jusqu'à hauteur du taux minimum. Un taux d'imposition minimum mondial menacerait le modèle économique des paradis fiscaux à taux zéro comme les îles Vierges britanniques et les îles Caïmans, bien que les juridictions à faible imposition comme le Luxembourg pourraient s'y adapter en élevant leurs taux à hauteur du minimum.

Un taux d'imposition effectif minimum global serait un outil très puissant contre l'évasion fiscale et contre la faible imposition en général. Toutefois, une démarche mal réfléchie pourrait n'avoir aucun effet. Par exemple, un taux minimum très bas ou comprenant de nombreuses exonérations pourrait empêcher de recouvrer davantage d'impôts et pourrait même entraîner une baisse des taux d'imposition existants dans les pays où le taux est actuellement relativement élevé. Au final, les multinationales ne seraient plus dispensées d'impôts, mais au total, le montant de leur impôt ne serait que peu supérieur au montant actuel. C'est pourquoi les détails d'un régime à taux minimum sont d'une importance cruciale pour son bon fonctionnement. Même si un taux minimum est mis en place, il est probable que sa mise en œuvre suscitera une longue bataille politique, car certaines entreprises tenteront de le contourner.

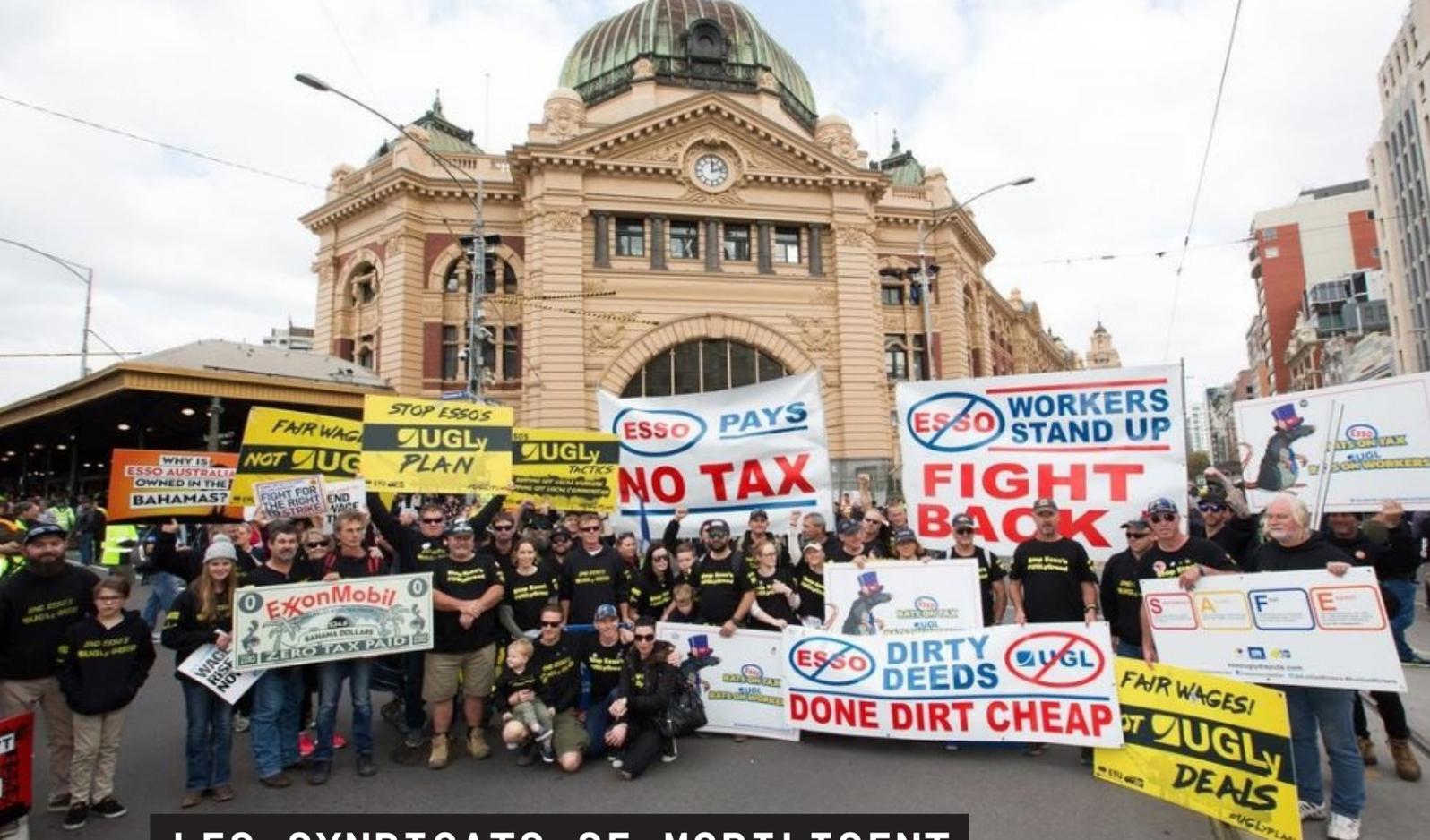


12

LE NOMBRE DE JURIDICTIONS FIGURANT ACTUELLEMENT SUR LA LISTE NOIRE DES PARADIS FISCAUX DE L'UE.

64

LE NOMBRE DE JURIDICTIONS FIGURANT SUR L'INDICE DES PARADIS FISCAUX POUR LES SOCIÉTÉS DU RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE.



LES SYNDICATS SE MOBILISENT

EXXON, FISCALITÉ ET NÉGOCIATION COLLECTIVE

En 2017, Exxon Mobil & UGL/CIMIC ont diminué le salaire d'un groupe de travailleurs du gaz australiens jusqu'à 40 pour cent, ont dégradé les conditions et les allocations et ont licencié certains personnels.

Une grève a alors été convoquée, qui a duré plus de 700 jours. Les syndicats et les travailleurs concernés ont fait de l'examen des pratiques fiscales des entreprises un élément clé de leur stratégie de piquetage.

D'un montant de plusieurs milliards de dollars, l'évasion fiscale du géant de l'énergie a été révélée au grand jour par la campagne, qui a joué un rôle majeur en faisant pression sur le gouvernement australien afin qu'il augmente les taxes sur les entreprises du secteur des ressources naturelles. Le trésor public percevra ainsi 4 milliards de dollars de recettes supplémentaires, et bien plus en prévision.

Les syndicats ont exercé avec succès des pressions auprès du gouvernement afin qu'il rouvre une enquête du Sénat sur l'évasion fiscale des entreprises. ExxonMobil a également été contrainte d'admettre qu'elle est détenue par une société écran aux Pays-Bas, qui elle-même appartient à une autre société dans le fameux paradis fiscal des Bahamas.

En donnant un écho à ce problème dans le monde entier, leur lutte a bénéficié du soutien, de la solidarité et de la couverture d'autres syndicats et travailleurs qui ont accru la pression sur l'entreprise.

TROY CARTER, L'UN DES TRAVAILLEURS CONCERNÉS, A DÉCLARÉ :

« NOTRE EMPLOYEUR A PROCÉDÉ À DES BAISSES SALARIALES BRUTALES – MAIS LES RECHERCHES MENÉES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE NOTRE SYNDICAT ONT RÉVÉLÉ LES MILLIONS QUI TRANSITENT PAR LES CAISSES DES ENTREPRISES VERS LES PARADIS FISCAUX. CES LUTTES SONT CLAIREMENT LIÉES »

En juillet 2019, les syndicats impliqués ont finalement réussi à obtenir des entreprises qu'elles acceptent de renégocier une convention collective ratifiée par les syndicats.

Pour en savoir plus sur la façon dont les syndicats ont fait de l'aspect fiscal un élément clé de cette campagne industrielle, consultez le rapport « [Is Exxon Paying its Fair Share of Tax in Australia ?](#) »

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

De nombreux pays disposent déjà de règles pour lutter contre les paradis fiscaux, mais ces règles imposent généralement aux administrations fiscales de prouver que les bénéfices des entreprises sont transférés à l'étranger, ce qui peut s'avérer très difficile.

Des règles s'appliquant automatiquement à tous les versements effectués vers des paradis fiscaux (sauf si le contribuable peut prouver que l'impôt a été payé de l'autre côté), seraient un moyen plus efficace de dissuader le recours aux paradis fiscaux. De telles règles sont actuellement sérieusement envisagées à l'OCDE ou par d'autres institutions traditionnelles comme le FMI.

Les syndicats doivent appeler les gouvernements à :

- **Imposer automatiquement des retenues à la source plus élevées sur tous les versements effectués vers des paradis fiscaux, rendant ainsi le transfert d'argent ou d'actifs vers ces pays peu rentable.**
- **Interdire aux sociétés de déduire de leur facture fiscale les coûts (tels que les paiements d'intérêts, les redevances ou les frais) qui sont payés à des sociétés associées implantées dans des paradis fiscaux.**
- **Interdire aux sociétés qui utilisent des paradis fiscaux de soumissionner à des marchés publics, ou au moins exiger que tous les bénéfices des marchés publics soient enregistrés et imposés dans le pays qui adjuge le contrat.**
- **Insister pour que les gouvernements du monde entier reçoivent automatiquement des informations sur les avoirs de leurs citoyens dans d'autres pays ; les pays les plus pauvres, qui ne peuvent peut-être pas fournir ces informations à d'autres pays en retour, devraient être exemptés de cette obligation pour le moment.**
- **Insister pour que tous les pays et territoires créent des registres publics complets et à jour des bénéficiaires effectifs des sociétés et autres structures d'entreprise qui peuvent être utilisées pour dissimuler des actifs, telles que les fiducies.**
- **Doter leurs administrations fiscales nationales en ressources suffisantes et les soutenir politiquement.**



LES SYNDICATS SE MOBILISENT

UGANDA : LA DÉNONCIATION DES LIENS AVEC LES PARADIS FISCAUX

Les syndicats ougandais s'opposent depuis longtemps à la privatisation des services publics à des sociétés étrangères et aux effets désastreux de l'évasion fiscale des entreprises sur les recettes publiques. Grâce à des recherches menées en collaboration avec l'ISP, les membres ont pu révéler les liens entre ces questions et rejeter ces mesures.

En collaboration avec Finance Uncovered – un organisme de formation de journalistes – cette recherche a montré comment la société britannique de capital-investissement Actis a utilisé des sociétés de holding dans le paradis fiscal offshore de l'île Maurice pour ses investissements dans Umeme : le service d'électricité privatisé de l'Ouganda. Le taux effectif de l'impôt sur les sociétés sur l'île Maurice est de 3 pour cent alors qu'il est de 30 pour cent en Ouganda. Actis faisait autrefois partie de la Commonwealth Development Corporation (CDC) du Royaume-Uni, un organisme d'investissement controversé du ministère britannique du Développement international. La CDC encourageait les privatisations, souvent au profit des intérêts des entreprises britanniques.

Actis a réalisé un bénéfice énorme de plus de 100 millions de dollars grâce à sa participation dans Umeme. Il est très probable qu'une partie importante de ces bénéfices n'ait pas été imposée en Ouganda, le pays où ils ont été réalisés, mais à Maurice. Cela pourrait se traduire par un manque à gagner de plus de 38 millions de dollars pour le secteur public : soit 6 pour cent du budget de la santé de la nation.

Après avoir approché les administrations fiscales ougandaises pour traiter de cette question, le gouvernement a procédé à un nouvel examen des affaires fiscales d'Actis. Pour en savoir plus sur les liens entre privatisation et évasion fiscale, consultez le rapport de l'ISP : [Private Profits and the Public Purse](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CICTAR

Pour des études de cas sur l'évasion fiscale offshore, voir le Centre for International Corporate Tax Accountability and Research.

Le CICTAR est un centre de recherche mondial soutenu par les syndicats qui publie des recherches sur l'évasion fiscale des entreprises afin d'aider les travailleurs et les autres citoyens à comprendre comment les pratiques fiscales des multinationales affectent leur vie professionnelle et leurs communautés.

Si vous pensez que votre campagne sur les sociétés peut tirer profit d'une perspective fiscale ou que votre campagne fiscale a besoin d'exemples d'entreprise, veuillez contacter : jason.ward@cictar.org.

Site Internet : www.cictar.org



RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Le Réseau pour la justice fiscale (RJF) est un réseau international indépendant axé sur la recherche, l'analyse et la défense des intérêts dans le domaine de la réglementation fiscale et financière internationale, notamment le rôle des paradis fiscaux. Son site Internet propose de nouvelles recherches et des informations régulières sur la lutte pour la justice fiscale, adaptées à l'usage de la société civile.

Site Internet : www.taxjustice.net



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG

6

FRANÇAIS

DOCUMENT 6



Réviser l'impôt sur les sociétés

REVENdicATIONS SYNDICALES

UNE DÉCLARATION PUBLIQUE PAYS PAR PAYS

POUR LES SOCIÉTÉS

DÉCLARATION PUBLIQUE

PAYS PAR PAYS

LE PROBLÈME : SAVOIR OÙ LES SOCIÉTÉS RÉALISENT LEURS BÉNÉFICES

On estime qu'au moins un tiers du commerce mondial a lieu au sein même des sociétés multinationales, du fait des achats et ventes effectués entre leurs différentes filiales. Alors que ces transactions internes devraient être facturées au même prix que celles réalisées entre des sociétés indépendantes dans un marché ouvert, elles peuvent en réalité facilement être manipulées afin de délocaliser les bénéfices dans des paradis fiscaux.

POINT CLÉ :

**LES SYNDICATS DEVRAIENT
APPELER LES GOUVERNEMENTS À :**

**OBLIGER LES SOCIÉTÉS
MULTINATIONALES À PUBLIER DES
DÉCLARATIONS PAYS PAR PAYS
INDIQUANT LEURS BÉNÉFICES, LES
IMPÔTS DONT ELLES S'ACQUITENT
AINSI QUE D'AUTRES DONNÉES
FINANCIÈRES CLÉS**

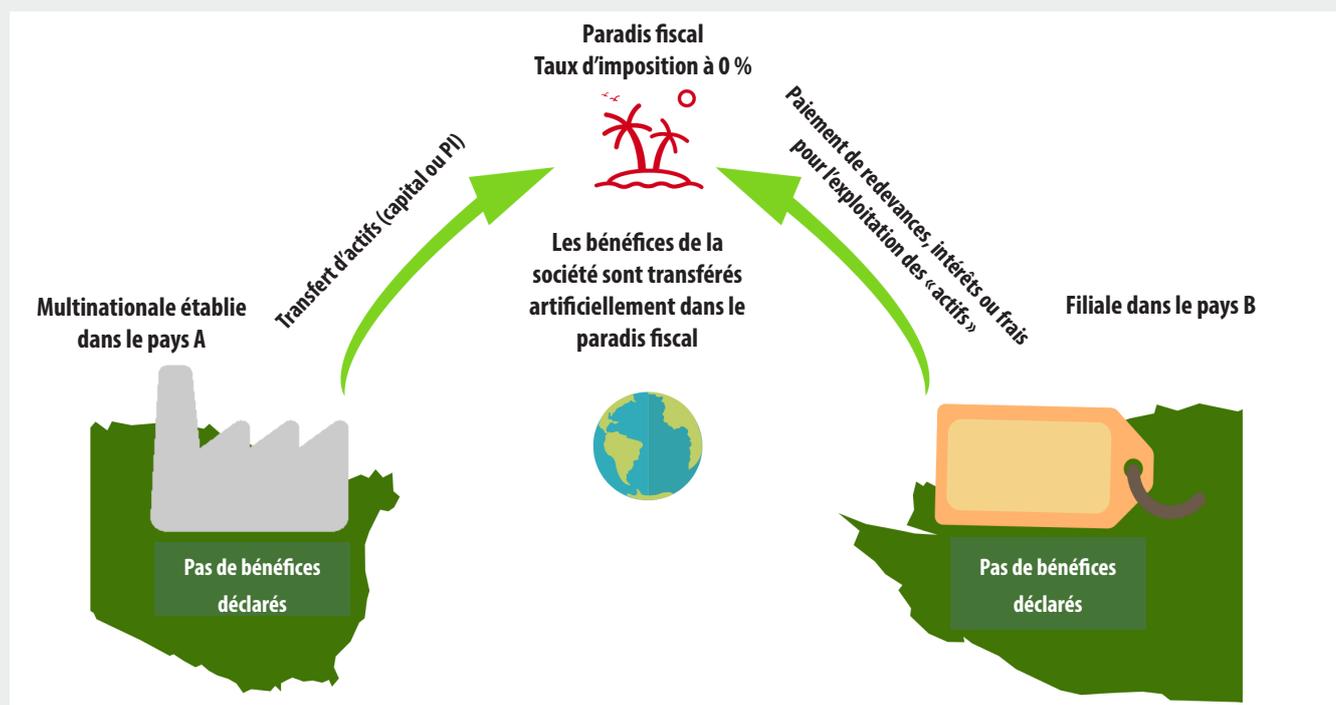
Voici des exemples classiques « d'abus en matière de prix de transfert » :

- une filiale d'une société multinationale exporte ses produits pour un prix inférieur à celui du marché à une entreprise apparentée établie dans un paradis fiscal, qui vend ensuite ces produits à un prix plus élevé, de façon à ce que les bénéfices soient perçus dans le paradis fiscal ;
- une filiale verse à une entreprise apparentée dans un paradis fiscal des redevances pour l'exploitation de marques ou de marques déposées, par exemple, ou des intérêts sur des prêts, ou encore des frais pour des services de gestion. Tous ces coûts peuvent être déduits des bénéfices de la filiale, ce qui réduit le montant de ses impôts dans les pays où elle exerce des activités, tandis que les sommes payées se retrouvent dans le paradis fiscal.

Le transfert de bénéfices à l'étranger fait non seulement diminuer les recettes fiscales pouvant être affectées aux services publics, comme la santé et l'éducation, dont les travailleurs dépendent, mais également l'argent disponible à la table des négociations pour améliorer les salaires et les conditions de travail.

Les directeurs d'entreprises peuvent prétendre que les revendications des syndicats ne peuvent être honorées par manque de fonds, lorsqu'en réalité, ceux-ci peuvent être en train de dormir dans un paradis fiscal. Si les autorités fiscales ne peuvent prélever des impôts sur les

SYSTÈMES DE PRIX DE TRANSFERT ET PARADIS FISCAUX



La société multinationale place la propriété d'actifs, comme du capital ou de la propriété intellectuelle (PI), des logiciels par exemple, dans une entreprise d'un paradis fiscal qui facture l'utilisation de ces actifs à la filiale du pays B. Les coûts sont déduits des impôts de cette dernière et cet argent atterrit dans le paradis fiscal. Ainsi, les bénéfices sont transférés depuis les pays où ils ont été réalisés (pays producteurs et consommateurs) vers un paradis fiscal où aucune activité économique n'a lieu.

bénéfices parce qu'ils ont été transférés à l'étranger, alors les travailleurs ne peuvent pas non plus négocier des augmentations salariales plus justes. On peut leur avoir dit que le transfert de bénéfices est une pratique fiscale « avantageuse », et qui joue en leur faveur. En réalité, ces manœuvres nuisent autant aux travailleurs qu'à l'administration fiscale.

Il est difficile pour les autorités fiscales de combattre ces types d'abus. Elles doivent passer au crible d'innombrables transactions pour déterminer celles qui peuvent avoir été sous-évaluées, puis prouver, parfois devant la justice, qu'il existe bien une manipulation des prix, ce qui implique pour elles de s'attaquer à des armées d'avocats d'affaires et de comptables d'entreprises (voir Exposé 3). Autre problème majeur : les comptes annuels des multinationales ne brossent que rarement un tableau détaillé de leurs activités. Dans certains paradis fiscaux, les entreprises n'ont pas l'obligation de les publier.

Même publiés, les comptes peuvent faire apparaître des flux monétaires en provenance et à destination d'autres filiales, mais ils ne fournissent généralement pas assez de précisions pour qu'il soit possible de comprendre véritablement les enjeux de ces transactions.

Actuellement, beaucoup de sociétés multinationales ne publient pas le détail par pays dans leurs comptes internationaux ni la liste de toutes leurs filiales, et les normes de déclaration varient selon l'endroit où sont cotées leurs actions. Ainsi, dans de nombreux pays, les sociétés privées qui ne sont pas cotées dans les bourses locales ne sont pas tenues de publier leurs comptes annuels. Même au Royaume-Uni, où les entreprises sont soumises à cette obligation, les comptes annuels présentent souvent trop peu de détails pour qu'un sens puisse être donné aux transactions entre les filiales d'une même multinationale.

**J'APPELLE À CE QUE NOUS
FASSIONS DE L'ÉVASION FISCALE
UN PROBLÈME MORAL, UN PROBLÈME
DE DROITS DE L'HOMME.**

Winnie Byanyima, Directrice générale d'Oxfam



LES PROGRÈS À CE JOUR

Le système doit être réformé depuis longtemps, mais pendant des années, les gouvernements étaient fortement influencés par des lobbys commerciaux. À l'issue de campagnes de la société civile et de syndicats, et face à la pression de plus en plus forte de l'opinion publique, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a finalement élaboré des normes internationales en matière de déclaration pays par pays.

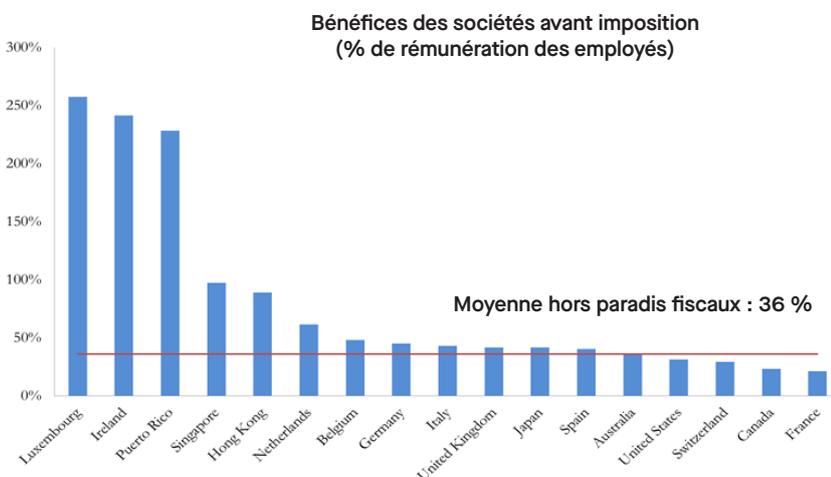
La proposition originale de norme comptable relative à la déclaration pays par pays a été rédigée par le Réseau pour la justice fiscale, un groupe de la société civile, en 2003. L'objectif était de garantir que les sociétés multinationales publient chaque année, dans tous les pays et juridictions où elles exercent des activités, des données clés, notamment leurs bénéficiaires et les impôts dont elles se sont acquittées (voir Synthèse technique pour plus de détails). Ces déclarations peuvent montrer les cas où une multinationale enregistre des sommes démesurées de bénéficiaires dans une juridiction où elle paie très peu d'impôts et a peu d'employés ou d'actifs corporels – un signe caractéristique d'évasion fiscale.

À elle seule, cette forme de déclaration ne suffira pas à mettre fin à l'évasion fiscale des entreprises, c'est pourquoi des changements profonds des règles fiscales sont nécessaires.

LES SOCIÉTÉS ENREGISTRENT

DES BÉNÉFICES CONSIDÉRABLES DANS

DES PARADIS FISCAUX COMME LE LUXEMBOURG



Source : Zucman, Tøsløv et Wier.
The Missing Profits of Nations. Juillet 2018

La déclaration peut faire apparaître plus clairement les stratégies des sociétés, et faciliter la mobilisation de l'opinion publique contre celles qui évitent les impôts et les gouvernements qui les laissent faire. L'Union européenne a instauré une obligation de déclaration publique pays par pays pour les banques et d'autres institutions financières, et les premières analyses mettent en évidence une augmentation de dix pour cent des paiements d'impôts en conséquence.

Cependant, l'OCDE est fortement soumise à l'influence de puissants gouvernements, dont certains encore réticents à appliquer des sanctions plus sévères contre les sociétés multinationales de leur propre pays. De ce fait, la norme de l'OCDE présente d'importantes faiblesses.

Des progrès ont néanmoins été réalisés. Un nouveau projet de norme de la Global Reporting Initiative relative à la publication des comptes annuels fournit une alternative techniquement viable au modèle de l'OCDE. Des sociétés multinationales ont volontairement publié leurs propres déclarations, à l'instar de la banque [Barclays](#) et l'opérateur de téléphonie [Vodafone](#) au Royaume-Uni, après avoir fait l'objet de lourdes critiques pour avoir eu recours au paradis fiscal européen qu'est le Luxembourg. Tout ceci montre que la déclaration publique pays par pays n'entraîne pas la faillite des entreprises et ne menace pas les emplois des travailleurs, comme le prétendent certains lobbystes.

Outre les obligations de déclaration pour les institutions financières, l'Union européenne a introduit des formes de déclaration publique pays par pays plus limitées pour les entreprises pétrolières, gazières et minières (comme l'ont fait la Norvège et le Canada). Mi-2018, l'UE étudiait une [proposition](#) pour étendre cette obligation aux sociétés multinationales d'autres secteurs de l'économie, bien qu'elle soit sujette à différentes dérogations et limitations susceptibles d'être utilisées par certaines entreprises pour éviter la surveillance de leurs pratiques fiscales.

NORME DE L'OCDE : PROBLÈMES PRINCIPAUX

- 1.** La norme de l'OCDE oblige les entreprises à ne fournir des déclarations pays par pays qu'aux administrations fiscales, et non au public. Sans divulgation de cette déclaration, il n'est tout simplement pas possible de savoir si le problème de l'évasion fiscale des entreprises est traité sérieusement. De plus, les syndicats ne peuvent pas non plus vérifier que les sociétés multinationales ne dissimulent pas de bénéfices à l'étranger tout en affirmant qu'elles n'ont pas les moyens d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail de leurs employés, ou en procédant en parallèle à des fermetures de sites ou à des licenciements.
- 2.** Cette norme ne s'applique qu'aux sociétés multinationales qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, l'OCDE ayant résisté à la pression exercée par les militants pour la justice fiscale afin de faire baisser ce seuil. Ainsi, de nombreuses multinationales de taille moyenne ne sont absolument pas tenues de révéler qu'elles utilisent des paradis fiscaux.
- 3.** Les déclarations sont communiquées aux administrations fiscales nationales à travers un système complexe créé par l'OCDE, qui risque d'empêcher certains des pays les plus pauvres d'accéder aux informations dont ils ont besoin : seuls cinq pays africains figuraient parmi les quelque 70 pays qui l'utilisaient à la mi-2018. Pour garantir que les déclarations peuvent être consultées dès que nécessaire, il est beaucoup plus simple de toutes les rendre publiques.
- 4.** La norme de l'OCDE ne fait pas de distinction entre les transactions d'un groupe multinational réalisées en interne et celles avec des tierces parties, et n'impose pas non plus que les déclarations fassent l'objet d'un rapprochement avec les comptes internationaux de la société. Ces omissions limitent la valeur des informations fournies pour expliquer les actions des sociétés.



Chevron

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

CHEVRON : RENFORCER LE POUVOIR DES SYNDICATS, DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

Lorsque la multinationale pétrolière Chevron et ses sous-traitants en Australie ont recruté et exploité des travailleurs étrangers, baissé les salaires existants et refusé de prendre part à un dialogue constructif, les syndicats ont pris des mesures qui ont abouti à une grève de deux jours. Chevron a poursuivi les syndicats en justice en réclamant 20 millions de dollars de dommages et intérêts. Les syndicats ont alors cherché de nouvelles approches pour résoudre ce conflit industriel.

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) a travaillé avec des syndicats des secteurs public et privé du monde entier pour dénoncer les pratiques fiscales douteuses utilisées par Chevron pour ne pas payer sa juste part d'impôts. En 2015, l'Internationale des services publics, l'ITF et le Réseau australien pour la justice fiscale ont élaboré un [rapport](#) qui révélait que Chevron a dissimulé plus de 35 milliards de dollars de bénéfices non taxés sur des comptes à l'étranger.

Ce rapport a donné lieu à une enquête du Sénat australien, au cours de laquelle les cadres dirigeants de l'entreprise ont été contraints de se présenter à de nombreuses reprises devant des politiques, de fournir des informations complémentaires, de répondre aux enquêtes des syndicats et d'avouer que leur utilisation de paradis fiscaux pouvait minimiser de 15 milliards de dollars leurs versements d'impôts en Australie. En 2017, Chevron a conclu un accord historique avec l'administration fiscale

et accepté de payer un milliard de dollars d'impôts rétroactifs. La société devra probablement verser plusieurs millions supplémentaires à l'avenir.

Cette campagne menée par les syndicats a permis de révéler les liens de Chevron avec divers paradis fiscaux dans le monde. Son recours à des sociétés dites « boîtes aux lettres » basées aux Pays-Bas a notamment fait réagir les syndicats néerlandais, qui, en 2018, ont déposé, avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une [plainte pour évasion fiscale](#) sans précédent contre la société.

Cette affaire démontre que lorsque des multinationales pratiquent l'évasion fiscale à l'échelle mondiale, les syndicats doivent coordonner leurs campagnes et enquêtes au-delà des frontières. Plutôt que de s'en remettre exclusivement aux actions militantes et aux tribunaux du travail, les syndicats concernés ont décidé de dénoncer directement le comportement financier de Chevron.

En parvenant à obtenir des paiements d'impôts aussi conséquents de la part d'une grande société, les syndicats ont réussi à accroître leur pouvoir de négociation et à montrer que la fiscalité peut constituer un facteur clé pour le renforcement du pouvoir syndical. Dorénavant, Chevron et d'autres sociétés multinationales y réfléchiront à deux fois avant de s'attaquer aux syndicats.



POURQUOI LA TRANSPARENCE DES ENTREPRISES EST-ELLE IMPORTANTE POUR LES TRAVAILLEURS ?

- LES RÈGLES COMPTABLES EXISTANTES N'IMPOSENT QUE RAREMENT AUX MULTINATIONALES DE DÉTAILLER LEURS BÉNÉFICES ET LEURS VERSEMENTS D'IMPÔTS PAR PAYS, CE QUI REND L'ÉVASION FISCALE PLUS FACILE À DISSIMULER.
- L'ÉVASION FISCALE PRIVE LES ÉTATS DE RECETTES POUR FINANCER LES SERVICES PUBLICS COMME L'ÉDUCATION ET LES SOINS DE SANTÉ, DONT SONT TRIBUTAIRES LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES. LES FEMMES Y PERDENT LE PLUS, PUISQU'ELLES UTILISENT GÉNÉRALEMENT DAVANTAGE CES SERVICES.
- LES DÉCLARATIONS PAYS PAR PAYS PERMETTRAIENT DE SAVOIR PLUS CLAIREMENT OÙ LES SOCIÉTÉS RÉALISENT DES BÉNÉFICES ET PAIENT DES IMPÔTS - CE QUI FACILITERAIT L'IDENTIFICATION DES RISQUES D'ÉVASION FISCALE ET PORTERAIT L'ATTENTION DES TRAVAILLEURS SUR LES ENDROITS OÙ SONT DISSIMULÉES LES RECETTES.
- LA TRANSPARENCE AIDERAIT ÉGALEMENT LES ADMINISTRATIONS FISCALES, EN AUGMENTANT À LA FOIS LA PRESSION DE L'OPINION PUBLIQUE SUR LES SOCIÉTÉS POUR QU'ELLES PAIENT LEUR JUSTE PART D'IMPÔTS ET LA CONFIANCE DES CITOYENS DANS LE SYSTÈME FISCALE.

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

- 1.** Toutes les multinationales devraient déposer une déclaration pays par pays en accord avec les bonnes pratiques internationales. Les sociétés pourraient être tenues de publier ces déclarations sur leurs sites Internet et les gouvernements pourraient rassembler toutes ces publications en un seul endroit.
- 2.** La norme de la Global Reporting Initiative est la meilleure norme internationale en la matière, au moment de la rédaction du présent document. L'OCDE et tous les pays devraient l'adopter.
- 3.** Toutes les fédérations mondiales de syndicats et les syndicats nationaux qui sont en relation avec des sociétés multinationales devraient exiger la conformité avec la norme GRI dans les accords-cadres mondiaux et les conventions collectives de travail.
- 4.** Les déclarations devraient être publiées sous un format de données normalisé et d'accès libre, en vue de faciliter l'analyse et la comparaison des déclarations. Les règles comptables pouvant varier d'un pays à un autre, les déclarations pays par pays devraient faire l'objet d'un rapprochement avec les comptes internationaux des sociétés afin d'éviter toute confusion quant à la concordance des résultats.
- 5.** Le seuil de chiffre d'affaires à partir duquel les sociétés devraient être obligées de publier ces déclarations devrait être revu à la baisse, et fixé à un montant bien inférieur à 750 millions d'euros, comme 100 millions d'euros ou 100 millions de dollars, pour que de plus petites multinationales soient également concernées.
- 6.** Dans les pays recevant beaucoup d'investissements de multinationales étrangères, les gouvernements devraient suivre l'exemple de l'Australie, qui publie chaque année le revenu net, le revenu imposable et l'impôt à payer de grandes entreprises nationales et internationales. Ces informations ne peuvent se substituer à une déclaration complète pays par pays, puisqu'elles ne dressent qu'un tableau partiel des bénéfices et impôts de la société dans un lieu donné, et non à l'échelle mondiale, mais elles peuvent permettre à l'opinion publique d'influencer les politiques en vue de sanctionner les sociétés qui bénéficient injustement de faibles taux d'imposition.





LES SYNDICATS SE MOBILISENT

DES ENQUÊTES FISCALES POUR L'AMÉLIORATION

DE LA QUALITÉ DES SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES

L'Association australienne des infirmières et sages-femmes (ANMF) a mené une campagne pour augmenter les ratios soignants/patients dans le secteur des soins aux personnes âgées, afin de garantir que celles-ci reçoivent les soins qui leur reviennent. Les patrons du secteur privé affirmaient quant à eux que le financement était insuffisant pour recruter davantage de personnel.

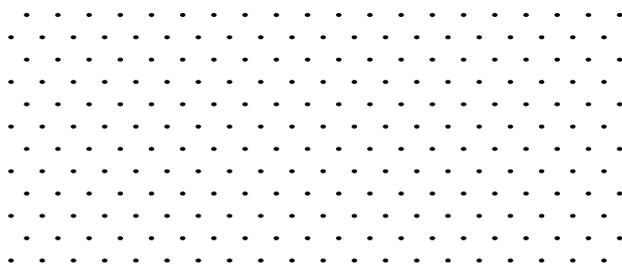
L'ANMF a répondu en publiant un [rapport accablant](#) révélant que des prestataires de soins aux personnes âgées privés qui reçoivent d'importantes quantités de fonds de la part du gouvernement transfèrent des bénéfices à l'étranger. Une semaine seulement après sa publication, le rapport a amené le Sénat australien à ouvrir une enquête pour évasion fiscale. Ce rapport a mis en évidence le recours de Bupa, Allity, Opal Aged Care et d'autres entreprises à des structures de sociétés multinationales très complexes ainsi qu'à des prêts fréquents et considérables à des sociétés apparentées dans le but de détourner des bénéfices importants vers des paradis fiscaux. L'externalisation de services publics par les gouvernements fait l'objet d'un nombre croissant de critiques dans le monde, tandis que la hausse fulgurante des prix, la détérioration de la qualité des services et les pratiques fiscales douteuses attisent la colère de l'opinion publique.

En Australie, cette colère a été amplifiée par les conclusions d'une Commission royale mettant en évidence les mauvais traitements et la malnutrition de personnes âgées, ainsi qu'une insuffisance de personnel soignant – des conditions déplorables, en dépit des milliards de dollars de financement versés par le gouvernement à des prestataires de soins à but lucratif.

« CELA SOULÈVE DE SÉRIEUSES QUESTIONS SUR LES STRUCTURES DE FIDUCIES ET D'ENTREPRISES COMPLEXES AINSI QUE SUR LA FAÇON DONT CES ENTREPRISES EMPLOIENT L'ARGENT DES CONTRIBUABLES. CELA MONTRE UNE FOIS ENCORE POURQUOI IL FAUT AMENER LES PRESTATAIRES DE SOINS AUX PERSONNES ÂGÉES À RENDRE COMPTE DE LEUR UTILISATION DES MILLIONS DE DOLLARS REÇUS EN SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, NOTAMMENT CEUX QUI, COMME LES ENTREPRISES MENTIONNÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT, ENGRANGENT D'ÉNORMES BÉNÉFICES. »

ANNIE BUTLER, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE DE L'ANMF

Suite à cette campagne et à la révélation de ces pratiques fiscales, le discours public a changé d'orientation, en préférant à l'augmentation du financement des solutions centrées sur une amélioration de la dotation en personnel qualifié, de la transparence et de la responsabilisation des prestataires privés.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

FÉDÉRATION SYNDICALE EUROPÉENNE DES SERVICES PUBLICS – RAPPORT

Six Reasons Why Tax Inspectors Want Public
Country-by-Country Reporting

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.epsu.org/article/six-reasons-why-tax-inspectors-want-public-country-country-reporting>



GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Norme GRI sur les impôts et paiements aux
gouvernements.

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.globalreporting.org/information/news-and-press-center/Pages/First-global-standard-for-tax-transparency.aspx>

RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Page web du Réseau pour la justice fiscale
consacrée à la déclaration pays par pays.

Disponible (en anglais) à l'adresse :

<https://www.taxjustice.net/topics/corporate-tax/country-by-country/>





CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT**
STIFTUNG

7

FRANÇAIS

DOCUMENT 7



**Réviser
l'impôt sur
les sociétés**

RENDICATIONS SYNDICALES :

ÉCHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

ÉCHANGE AUTOMATIQUE D'INFORMATIONS

LE PROBLÈME : TROUVER LES ACTIFS OFFSHORE DES SUPER-RICHES

On estime que les paradis fiscaux abritent huit pour cent des richesses financières mondiales qui ont été « délocalisées » par les riches.

Cela signifie que des montants conséquents de recettes fiscales, qui financent des services publics comme la santé et l'éducation, sont perdus. L'opacité des paradis fiscaux aide également les super-riches à écrémer et à dissimuler une part disproportionnée de la valeur créée par le travail. Creusant encore les inégalités, richesse et pouvoir sont ainsi concentrés afin d'influencer les élections et de mettre la main sur la politique gouvernementale.

POINT CLÉ :

LES SYNDICATS DOIVENT APPELER
L'ENSEMBLE DES PAYS À :

ÉCHANGER AUTOMATIQUEMENT LES
INFORMATIONS FISCALES AU SUJET
DES ACTIFS DE LEURS CITOYENS
DÉTENUS À L'ÉTRANGER, DE SORTE
QUE LES ADMINISTRATIONS FISCALES
PUISSENT TROUVER ET TAXER LES
ACTIFS OFFSHORE DES NANTIS

Les administrations fiscales se battent depuis longtemps pour empêcher la « délocalisation » de la richesse privée. Lorsqu'un riche citoyen est soupçonné par l'administration fiscale de dissimuler de l'argent ou des actifs dans un autre pays ou territoire, celle-ci doit alors entreprendre de laborieuses recherches d'informations auprès de cette juridiction, qui pourrait ne les fournir que tardivement, voire pas du tout. Le problème est particulièrement préoccupant dans les pays à revenu faible et intermédiaire où les administrations fiscales n'ont en général que peu de moyens pour poursuivre les fraudeurs.

Cette pratique représente une redistribution de la richesse des travailleurs au profit des riches offshore qui n'épargne aucun pays mais dont les effets sont proportionnellement plus importants dans les pays plus pauvres qui ont cruellement besoin de ces revenus.

C'est ainsi que le Réseau pour la justice fiscale a commencé à faire campagne en faveur d'un échange automatique et multilatéral d'informations en 2003, afin d'éviter aux administrations fiscales ce processus ardu de recherche d'informations. Le mouvement syndical soutient activement cette campagne.



	Richesse offshore (en milliards \$)	Part de la richesse détenue à l'étranger	Perte de recette fiscale (en milliards \$)
Europe	2,600	10%	75
Etats-Unis	1,200	4%	36
Asie	1,300	4%	35
Amérique latine	700	22%	21
Afrique	500	30%	15
Canada	300	9%	6
Russie	200	50%	1
Pays du Golfe	800	57%	0
Total	7,600	8.0%	190

**L'AMPLEUR
DES RICHESSES
DISSIMULÉES
DANS LES
PARADIS
FISCAUX**

Source: Gabriel Zucman,
The Hidden Wealth of Nations, 2015



LES SYNDICATS SE MOBILISENT

LE MOUVEMENT OUVRIER NIGÉRIAN SE MOBILISE POUR LA JUSTICE FISCALE

Les syndicats nigériens sont aux avant-postes de la lutte pour le financement public du développement – qui est plus que nécessaire dans le pays. Chaque année, le Nigeria perd jusqu'à 327 millions de dollars É.-U. en exonérations de droits sur les importations, soit plus du double de la part du budget fédéral affectée à la santé et plus que le budget alloué à l'éducation. Si ces revenus pouvaient être conservés dans le pays, ils seraient investis dans des secteurs productifs des économies afin de permettre à la population nationale en expansion de sortir du sous-développement et de la pauvreté.

Selon les autorités nigérianes, les Pays-Bas sont une importante destination pour leurs exportations de pétrole, mais une partie substantielle de ces ventes n'apparaît pas dans les données néerlandaises. Les capitaux transitent souvent par les Pays-Bas afin de fuir l'impôt, grâce à la tristement célèbre technique d'optimisation fiscale du « sandwich hollandais ».

L'indignation de l'ISP et de la FES face à une telle situation les a conduites à réunir les syndicats des

secteurs public et privé, la société civile ainsi que le Nigeria Labour Congress afin de mieux comprendre le problème et prendre des mesures. C'est ainsi qu'une plateforme nationale a été mise en place afin de mobiliser les syndicats et les citoyens contre les flux financiers illicites et l'évasion fiscale ; cette plateforme a bénéficié d'une importante couverture médiatique et a fait de la fiscalité une question politique importante.

La plateforme a mené des rassemblements au ministère des Finances, les sièges sociaux de multinationales ont été occupés par des manifestants exigeant qu'elles acquittent leur juste part et, avec la CSI Afrique, les syndicats ont soutenu une campagne à l'échelle du continent baptisée « Arrêtons l'hémorragie », visant à réduire les flux financiers illicites, en particulier les pratiques d'évasion fiscale des entreprises.

Pour de plus amples informations, consulter le document de l'ISP (en anglais) : [Tax Justice Nigeria](#)

« LE GOUVERNEMENT DU NIGÉRIA PEUT PERCEVOIR DES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES EN RÉDUISANT LES INCITATIONS FISCALES INUTILES EN FAVEUR DES MULTINATIONALES. CELA CONTRIBUERA À REMÉDIER AUX DIFFICULTÉS DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, À FOURNIR ET À ÉTENDRE LES PRESTATIONS SOCIALES AU PROFIT DES NIGÉRIENS, EN PARTICULIER LES INDIGENTS, ET À SOUTENIR LA RÉMUNÉRATION DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC ET CONTRIBUER À LA CRÉATION D'EMPLOIS. NOUS PENSONS ÉGALEMENT QUE LA LUTTE DU GOUVERNEMENT CONTRE LES FLUX FINANCIERS ILLICITES SERA PLUS FRUCTUEUSE SI ELLE IMPLIQUE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES, Y COMPRIS LES SYNDICATS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE EN GÉNÉRAL. »

DÉCLARATION DE LA PLATEFORME FISCALE DU NIGERIA À L'ENDROIT DU GOUVERNEMENT (CO-SIGNÉE PAR L'ISP)

LES PROGRÈS À CE JOUR

Depuis la crise financière mondiale, les efforts déployés à l'international pour empêcher les super-riches de dissimuler des profits à l'étranger ne progressent que lentement. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a enfin élaboré une Norme Commune de Déclaration (CRS, d'après son acronyme anglais) pour l'échange automatique d'informations, qui impose aux juridictions de recueillir des informations sur les comptes bancaires et les actifs des citoyens étrangers et de les transmettre de manière automatique au pays d'origine, dans le but de s'assurer que ces personnes acquittent le montant exact d'impôt.

Ce mécanisme devrait permettre aux administrations fiscales nationales d'obtenir les informations nécessaires afin de s'assurer que leurs citoyens n'échappent pas à l'impôt national en dissimulant de l'argent ou des actifs à l'étranger. L'existence même de la CRS marque déjà un grand pas en avant.

« NOUS ESTIMONS QUE LES CITOYENS ET LES DÉCIDEURS NE DEVRAIENT PAS AVOIR À COMPTER SUR DES LANCEURS D'ALERTE INDIVIDUELS QUI RISQUENT LEUR LIBERTÉ POUR RÉVÉLER CE TYPE D'INFORMATION »

CHRISTIAN AID ROYAUME-UNI

Cependant, plusieurs problèmes majeurs se posent concernant le système de l'OCDE :

- L'OCDE insiste sur le fait que les pays qui demandent des renseignements fiscaux doivent être en mesure de fournir les mêmes renseignements à l'endroit d'autres pays, ce qui pose problème pour les pays à revenu faible qui auront peut-être besoin de plus de temps pour se préparer, mais ne peuvent pas, à l'heure actuelle, obtenir d'informations sur leurs propres citoyens.
- L'OCDE considère que les pays et les juridictions se conforment à la CRS, même s'ils ne partagent l'information qu'avec un nombre restreint d'autres pays. Dès lors, parmi les juridictions les plus opaques, à l'instar de la Suisse, beaucoup ont adhéré à la CRS mais se refusent tout bonnement à partager des informations avec bon nombre de pays à faible revenu. Les États-Unis, eux, ont purement et simplement refusé de signer.
- Certaines juridictions non-signataires de la CRS proposent des programmes de « citoyenneté par investissement » qui peuvent être exploités par des personnes riches qui acquièrent ainsi la citoyenneté du pays concerné afin que leur fortune ne soit pas divulguée à leur pays d'origine.

La CRS doit donc être renforcée et plus inclusive. Dans le même temps, les administrations fiscales nationales du monde entier doivent bénéficier des ressources et du soutien politique nécessaires pour utiliser les données obtenues à travers la CRS afin de pouvoir repérer les riches fraudeurs sur leur territoire national, lesquels sont d'ailleurs susceptibles de jouir de relations politiques haut placées (voir Document 3 : Renforcer les administrations fiscales).

POURQUOI L'ÉCHANGE AUTOMATIQUE

DE RENSEIGNEMENTS FISCAUX EST-IL

IMPORTANT POUR LES TRAVAILLEURS ?

- SI LES ADMINISTRATIONS FISCALES NE PEUVENT OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS DONT ELLES ONT BESOIN POUR POURSUIVRE LES FRAUDEURS, LES RICHES SERONT ALORS RELATIVEMENT MOINS TAXÉS CONTRAIREMENT AUX TRAVAILLEURS QUI SERONT DAVANTAGE TAXÉS.
- L'ÉVASION FISCALE SIGNIFIE MOINS D'ARGENT POUR LES SERVICES PUBLICS DONT DÉPENDENT LES TRAVAILLEURS ET LEURS FAMILLES, COMME LES ÉCOLES ET LES HÔPITAUX. CELA AUGMENTE LA CHARGE LIÉE AUX TÂCHES DOMESTIQUES, QUI INCOMBE PRINCIPALEMENT AUX FEMMES.
- LA CAPACITÉ DE DISSIMULER DE L'ARGENT À L'ÉTRANGER REND LES RICHES ENCORE PLUS RICHES, CONTRIBUANT AINSI AUX INÉGALITÉS.
- L'OBTENTION AUTOMATIQUE DES INFORMATIONS SERA PARTICULIÈREMENT PROFITABLE AUX PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE, QUI ONT CRUELLEMENT BESOIN DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES.

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

Les syndicats doivent :

1. Appeler les gouvernements à réformer la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE afin que toutes les juridictions qui y adhèrent soient tenues de partager automatiquement les informations fiscales avec toutes les autres juridictions qui ont souscrit à cette norme. Les pays à faible revenu devraient être autorisés à obtenir sans délai des informations sur leurs citoyens à l'étranger, mais devraient bénéficier d'une période de cinq ans pour mettre en place les systèmes avant qu'ils ne doivent rendre la pareille.
2. Insister pour que les gouvernements veillent à ce que les personnes qui sont physiquement présentes dans une juridiction depuis moins de six mois ne bénéficient pas de la résidence fiscale. Les certificats de résidence ne doivent pas être cédés à des personnes en échange d'argent ou d'investissements. Sous l'effet de telles mesures, il serait plus compliqué pour les riches de contourner la Norme Commune de Déclaration en achetant une résidence fiscale dans des juridictions qui n'y adhèrent pas.
3. Les administrations fiscales nationales doivent être mieux dotées en ressources et bénéficier d'un soutien politique plus fort afin de pouvoir repérer les fraudeurs sur leur territoire national, sur la base des informations relatives à leur fortune dissimulée à l'étranger, obtenues au titre de la Norme Commune de Déclaration.

LES SYNDICATS SE MOBILISENT

PAS DE JUSTICE DE GENRE SANS JUSTICE FISCALE

La voix des femmes est essentielle à la lutte pour la justice fiscale, car celles-ci bénéficient de manière disproportionnée des dépenses publiques. Faire en sorte que la justice fiscale devienne une question politique, et non pas seulement technique, est un élément clé de la lutte féministe.

Lorsque les débats sur la fiscalité sont inutilement complexes, ils empêchent les travailleurs et la collectivité de comprendre pleinement les implications et de participer au débat lui-même.

En 2016, l'ISP (associée à la Friedrich Ebert Stiftung et au Réseau pour la justice fiscale) a tenu le premier [Forum mondial sur le genre et la fiscalité](#) dans la perspective d'établir des liens étroits entre ces questions. Il s'agissait du premier forum réunissant la société civile mondiale, des syndicats et des groupes de défense de la justice de genre. L'ISP a continué de former des coalitions au travers d'une série de réunions supplémentaires tenues au Royaume-Uni, en Colombie et dans toute l'Afrique.

Trop souvent, ce sont les femmes qui supportent le coût de l'évasion fiscale des sociétés – généralement par une augmentation de la fiscalité sur les produits de base. [De nombreuses études montrent](#) en quoi cela perpétue les inégalités entre les sexes. En raison des normes de genre actuelles, une majorité de femmes consacrent une grande partie de leurs revenus à l'acquisition de produits de base destinés

à ceux dont elles ont la charge, ce qui n'est pas le cas des riches (qui y consacrent une part moins importante de leurs revenus) ni des grandes entreprises, qui bénéficient souvent d'exonérations fiscales.

Les femmes et les filles – en particulier celles qui sont marginalisées ou qui vivent dans la pauvreté, sont les plus affectées lorsque les services publics sont privés de financements adéquats. Sont inclus ici le manque d'accès à des soins de santé publics gratuits de qualité, à l'eau, à l'éducation, à la garde d'enfants, à la protection sociale, les services de lutte contre la violence, les services de santé sexuelle et reproductive, et le déficit de transports publics sûrs qui rendent les villes plus sûres et plus accessibles pour les femmes.

Les femmes consacrent 2,5 fois plus de temps que les hommes aux soins et travaux domestiques non rémunérés. Lorsque les services sociaux sont en manque de fonds publics, les femmes sont contraintes à assumer une part encore plus importante de travail non rémunéré.

Les syndicats doivent veiller à ce que les dirigeantes syndicales soient dotées des connaissances nécessaires sur les questions fiscales et autres questions économiques, qui renforcent les syndicats et le leadership des femmes au sein de ces structures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir des rapports actualisés sur l'échange automatique d'informations, consultez la page du Réseau pour la justice fiscale dédiée à la question :

<https://www.taxjustice.net/category/policy/automatic-exchange-of-information/>

Pour en savoir plus au sujet de la Norme Commune de Déclaration de l'OCDE, consulter la page officielle de l'organisation (en anglais) :

<http://www.oecd.org/tax/automatic-exchange/common-reporting-standard/>



CETTE PUBLICATION A
ÉTÉ RÉALISÉE GRÂCE
AU GÉNÉREUX SOUTIEN
FINANCIER DE FRIEDRICH-
EBERT-STIFTUNG: WWW.
FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

8

FRANÇAIS

DOCUMENT 8



Réviser l'impôt sur les sociétés

RENDICACIONES SINDICALES : RENDRE PUBLICS

LES NOMS DES BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS

RENDRE PUBLICS

LES NOMS DES

BÉNÉFICIAIRES

EFFECTIFS

LE PROBLÈME :
BÉNÉFICIAIRES CACHÉS,
RICHESSSE CACHÉE

Certaines juridictions dans le monde n'obligent pas les entreprises ou autres entités juridiques, comme les fiducies ou les fondations, à révéler publiquement l'identité des personnes qui en sont les propriétaires réels ou qui contrôlent leurs actifs. Les entités de ce type peuvent donc être utilisées pour échapper à l'impôt ou dissimuler des avoirs d'origine criminelle ou des paiements frauduleux.

POINT CLÉ :

**LES SYNDICATS DOIVENT APPELER
LES GOUVERNEMENTS À :**

**ÉTABLIR DES REGISTRES PUBLICS
DES BÉNÉFICIAIRES RÉELS DES
ENTREPRISES, FIDUCIES ET
FONDATIONS**

Le bénéficiaire effectif d'une entreprise, d'une fiducie ou d'une fondation, n'en est pas nécessairement l'actionnaire, puisqu'il ou elle peut en être propriétaire par le biais d'autres sociétés. Les mécanismes de fraude et de corruption tirent souvent avantage de séries d'entités juridiques anonymes, toutes dans des juridictions distinctes, pour compliquer au maximum la tâche des services répressifs chargés de les repérer.

Les Panama Papers et d'autres fuites de documents confidentiels provenant de paradis fiscaux ont montré que plusieurs centaines de personnalités politiques et d'affaires ainsi que d'autres figures influentes dans le monde entier ont eu recours à des sociétés-écrans pour cacher leur fortune à l'étranger. Par conséquent, leur propre pays ne peut imposer ces richesses ni affecter ces fonds aux services publics dont dépendent les travailleurs et leurs familles, comme l'éducation et la santé.

Les sociétés anonymes peuvent aussi être utilisées par des cadres dirigeants corrompus ou des actionnaires majoritaires pour détourner de l'argent d'entreprises, ce qui place ces dernières en risque de faillite et menace les emplois



« PERSONNE N' A DE BONNE RAISON DE POSSÉDER UNE SOCIÉTÉ-ÉCRAN ANONYME »

MO IBRAHIM
INVESTISSEUR

des travailleurs. À l'instar de politiciens corrompus, le crime organisé et même des groupes terroristes peuvent recourir à des sociétés anonymes pour masquer la circulation de leurs capitaux.

Pour mettre fin à ce problème, les bénéficiaires effectifs des sociétés, c'est-à-dire les personnes qui les détiennent réellement ou les contrôlent, doivent automatiquement être rendus publics, et pas seulement par des lanceurs d'alerte ou des fuites d'informations. Il doit en aller de même pour les fiducies et fondations, qui peuvent aussi être utilisées pour cacher les propriétaires d'actifs.

Le mouvement pour la justice fiscale fait campagne depuis des années pour que tous les pays et juridictions se dotent de registres des bénéficiaires effectifs des entreprises, fiducies et fondations, et les rendent publics. Avec des registres publics de ce type, les personnes corrompues rencontreront beaucoup plus de difficultés à se réfugier derrière le secret des affaires pour dissimuler leur fortune.

Des progrès ont été réalisés, même si le problème est encore loin d'être résolu. L'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), une initiative mondiale pour les industries pétrolières, gazières et minières, exigera de la totalité des cinquante et quelques pays qui mettent en œuvre sa norme qu'ils instaurent des registres de la propriété effective à l'horizon 2020. Le Royaume-Uni a déjà mis en place son propre registre public et a adopté

en mai 2018 une loi obligeant ses territoires d'outre-mer – y compris des paradis fiscaux notoires comme les îles Caïmans et les îles Vierges britanniques – à créer des registres de ce type à l'avenir.

D'autres pays, en revanche, y sont encore hostiles, notamment les États-Unis, qui sont maintenant l'un des paradis fiscaux les plus importants au monde et qui offrent des niveaux d'opacité très élevés. Le pays a convenu, en principe, que ses États devraient mettre fin à l'anonymat des entreprises, mais aucun gouvernement étasunien n'en a fait une obligation. Les États continuent donc à se faire concurrence pour attirer les personnes désireuses de dissimuler des fonds et des actifs, ce qui offre à de plus petites juridictions en dehors des États-Unis un argument politique pour s'opposer à davantage d'ouverture.

Les pays de l'Union européenne ont accepté de créer des registres des bénéficiaires effectifs des entreprises et fiducies, mais ceux-ci ne seront accessibles qu'aux personnes justifiant d'un « intérêt légitime ». Au Royaume-Uni, l'utilisation du registre est généralisée, mais sa qualité laisse à désirer du fait du manque de ressources permettant de vérifier les informations qui y figurent et de l'absence de sanctions en cas de non-conformité.



**Multinationales,
payez votre part
d'impôts!**

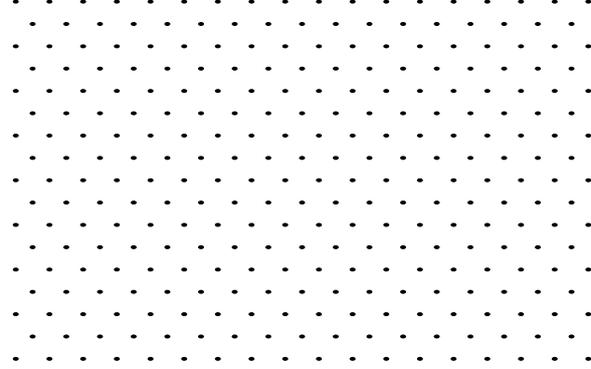


Alliance mondiale pour la justice

GlobalTaxJustice.org



Global Week of Action 19-23 June 2017 global
TaxJustice for #PublicS



LA NÉCESSITÉ D'UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

La Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT), soutenue par l'Internationale des services publics, a récemment commencé à étudier la faisabilité de la création d'un Registre Mondial des Actifs, qui lierait les informations concernant les bénéficiaires effectifs des sociétés, fiducies et autres entités juridiques, aux données relatives à la possession de garanties financières, de propriété financière et d'autres actifs. L'idée est qu'un tel registre mondial pourrait être utilisé pour lutter contre la criminalité financière et permettre une imposition plus équitable des richesses.

L'imposition ne peut être équitable pour les travailleurs et autres citoyens tant que les personnes et sociétés fortunées n'ont pas l'obligation d'être transparentes au sujet de ce qu'elles possèdent et du lieu concerné. Dans de nombreux pays, les travailleurs sont tenus de

déclarer les maisons, les voitures et même les chiens dont ils sont propriétaires. Il ne devrait pas être possible pour les riches et puissants de se soustraire à la transparence.

Des mesures supplémentaires sont nécessaires. Les juridictions dans lesquelles la propriété de sociétés et de fiducies peut être cachée constituent un élément clé du système offshore, également utilisé par des multinationales pour échapper à l'impôt – bien qu'elles s'en servent généralement davantage pour jouer avec leurs résultats sur le plan comptable plutôt que pour contourner la déclaration de propriété.

Les gouvernements doivent donc prendre des mesures en vue de dissuader les sociétés et les personnes très riches de placer leur argent dans des paradis fiscaux (voir Document 3 : Mesures de lutte contre les paradis fiscaux).

QUELLES SONT LES MESURES À PRENDRE ?

1. Les syndicats devraient insister pour que tout pays et toute juridiction mette en place un registre de la propriété effective des entreprises, fiducies et fondations constituées ou enregistrées dans cette juridiction. Ce registre devrait être exhaustif, public, libre d'utilisation, et toutes les informations qui y figurent devraient être actualisées et vérifiées.
2. Dans certains pays, cela suppose de rendre un registre existant accessible aux citoyens ou d'en améliorer la qualité. Dans d'autres, cela se traduira par la création d'un registre de ce type, avec des exigences légales pour les sociétés permettant d'identifier leurs bénéficiaires effectifs en dernière analyse, assorties de sanctions significatives pour les entreprises qui ne s'y conformeraient pas.
3. Les syndicats devraient également exiger des gouvernements qu'ils donnent aux administrations fiscales les ressources et le soutien politique nécessaires pour retrouver les avoirs dissimulés par des citoyens fortunés dans des paradis fiscaux à l'étranger (voir Exposés 3 et 6).



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Page du Réseau pour la justice fiscale consacrée aux mécanismes de l'opacité financière.

Disponible à l'adresse : <https://www.taxjustice.net/topics/secretcy/the-mechanics-of-secretcy/>



ICRICT

Organisme international soutenu par l'Internationale des services publics et des groupes de la société civile, l'ICRICT a publié un document d'information au sujet d'un Registre Mondial des Actifs.

Disponible à l'adresse : <http://psishort.link/gar>



LA COALITION POUR LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Cette coalition de la société civile possède sa propre page de ressources sur l'opacité entourant la propriété des entreprises.

Disponible à l'adresse : <https://financial-transparency.org/issues/proprietaires-effectifs/?lang=fr>



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ
RÉALISÉE GRÂCE AU GÉNÉREUX
SOUTIEN FINANCIER DE
FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG:
WWW.FESDC.ORG

**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics

45 AVENUE VOLTAIRE, BP 9
01211 FERNEY-VOLTAIRE CEDEX
FRANCE

TEL: +33 4 50 40 64 64
COURRIEL: PSI@WORLD-PSI.ORG
WWW.PUBLICSERVICES.INTERNATIONAL

L'Internationale des Services Publics est une fédération syndicale internationale qui regroupe plus de 700 syndicats représentant 30 millions de travailleurs/euses dans 154 pays.

Nous faisons entendre leur voix auprès des Nations Unies, de l'OIT, de l'OMS et d'autres organisations régionales et mondiales. Nous défendons les droits syndicaux et du travail et luttons pour l'accès universel à des services publics de qualité.



**INTERNATIONALE DES
SERVICES PUBLICS**

La fédération syndicale internationale des travailleurs/euses des services publics



Centre for
International
Corporate Tax
Accountability
and Research

FRANCAIS

Impôts sur les bénéfices numériques

**IMPOSITION RÉELLE DES BÉNÉFICES EXCÉDENTAIRES
DES GÉANTS NUMÉRIQUES MONDIAUX :**

RECETTES POUR LA RELANCE ET SOUTIEN POUR UNE RÉFORME MONDIALE

UN ENGAGEMENT POLITIQUE POUR L'ACTION

Malgré des années de promesses de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de limiter l'évasion fiscale des multinationales, l'ampleur croissante de l'évasion fiscale de géants du numérique tels que Google, Amazon, Facebook, Apple et d'autres multinationales a suscité l'indignation du public et forcé les gouvernements à agir. Il est urgent de financer la santé publique et la relance économique après la crise du coronavirus, et de nouvelles mesures fiscales sont envisagées et mises en œuvre dans le monde entier.

Mettre fin à l'évasion fiscale des entreprises nécessite une série de mesures, notamment une plus grande transparence, un impôt minimum mondial, une approche globale de l'imposition unitaire et l'imposition des bénéficiaires excédentaires. La série d'informations en huit parties de l'ISP les décrit en détail (ici). Un impôt numérique unilatéral sur les bénéfices peut être compatible avec ces solutions plus ambitieuses.

Depuis le début de la pandémie, les budgets publics ont été restreints et les travailleurs/euses font d'immenses sacrifices, mais la richesse déjà obscène des milliardaires de la technologie a augmenté de façon spectaculaire. Jeff Bezos, le PDG d'Amazon, a augmenté sa fortune de 73,2 milliards de dollars US au cours des six premiers mois de la pandémie. Mark Zuckerberg, de Facebook, a augmenté sa fortune de 45 milliards de dollars et Larry Page, de Google, de 18 milliards de dollars.

L'indignation du public, combinée à la pression budgétaire liée à la pandémie du Covid-19, a poussé de plus en plus de gouvernements à imposer, ou à envisager, des taxes sur les services numériques (TSN). Les TSN taxent directement certains flux de revenus des grandes entreprises numériques. Le Royaume-Uni et la France ont tous deux mis en place des taxes sur les services

numériques, bien que la France ait retardé leur mise en œuvre après les menaces de représailles commerciales des États-Unis. L'Union européenne pourrait relancer sa proposition de taxe numérique régionale si le processus de l'OCDE échoue et si de nombreux autres pays ont proposé ou mis en œuvre des taxes sur les services numériques en Europe, en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Les TSN sont une réaction à l'échec des discussions multilatérales et ont pris de l'ampleur dans tout l'éventail politique. Malgré leur popularité, les TSN ont une portée limitée et ne s'appliquent qu'aux géants technologiques dont le chiffre d'affaires annuel global est supérieur à 750 millions d'euros (840 millions de dollars US) et couvrent des flux de revenus numériques spécifiques, tels que la publicité en ligne. Les taux d'imposition varient entre 2 % et 7,5 % de certaines sources de revenus. En tant que taxe sur les revenus (plutôt que sur les bénéfices), les coûts sont davantage susceptibles d'être répercutés sur les consommateurs et permettent aux géants technologiques mondiaux de continuer à bafouer l'obligation de payer des taxes sur les bénéfices là où ils sont générés.

Malheureusement, les TSN sont régressives, elles n'augmenteront que relativement peu la taxe et nous éloigneront des solutions internationales nécessaires pour taxer efficacement les bénéficiaires excédentaires des géants technologiques mondiaux. Des TSN mal conçues pourraient donner la fausse impression qu'elles ont mis fin à l'évasion fiscale ou, au contraire, être utilisées par les lobbyistes pour faire valoir l'inefficacité des réformes fiscales. Cela saperait le soutien public et la volonté politique nécessaires à de véritables réglementations visant à garantir que toutes les entreprises mondiales paient une part équitable.

POINTS CLÉS

- **La meilleure façon de taxer efficacement les géants du numérique mondiaux est de conclure un accord multilatéral pour réformer l'ensemble du système mondial d'imposition des sociétés.**
- **Cependant, les efforts actuels pour y parvenir sont en train d'échouer. En réponse, les gouvernements adoptent des approches unilatérales, basées sur la taxation directe de certains flux de revenus (plutôt que de profits) des grandes entreprises numériques.**
- **Une action unilatérale est nécessaire, mais ces approches n'entraîneront qu'une augmentation relativement faible des impôts et ne constituent pas la voie à suivre. En outre, elles sont régressives car les coûts seront répercutés sur les consommateurs ; elles sont difficiles à mettre en œuvre, sujettes à des contestations judiciaires et à des représailles commerciales, et risquent de saper le soutien politique et public à une réforme plus fondamentale à l'avenir.**
- **Une autre forme d'action unilatérale est nécessaire, basée sur l'imposition par les pays d'une proportion déterminée des bénéfices mondiaux, en fonction de l'activité économique réelle de chaque pays. Une taxe sur les bénéfices numériques appliquée unilatéralement peut permettre d'atteindre cet objectif.**

Des solutions alternatives sont nécessaires

L'évasion fiscale n'est pas un problème nouveau, et il ne concerne pas que les entreprises technologiques mondiales. Ce qu'il faut vraiment, c'est une réforme complète du système fiscal qui garantirait que les multinationales soient imposées sur les bénéfices mondiaux. Les recettes fiscales seraient allouées aux pays en fonction de la localisation de l'activité économique réelle, et non pas déplacées artificiellement là où les bénéfices sont le moins taxés, ou pas du tout, dans une spirale descendante destructrice. Les propositions issues des discussions actuelles de l'OCDE sur le "cadre inclusif", auxquelles participent près de 140 pays, prennent de véritables mesures en reconnaissant les multinationales comme des entités uniques devant être imposées au niveau mondial.

L'application d'un principe "unitaire" pour l'imposition des bénéfices des multinationales au niveau mondial est essentielle. Toutefois, les propositions actuelles de l'OCDE présentent également des défauts conceptuels et pratiques importants et n'apportent

que très peu de recettes, en particulier aux pays qui en ont le plus besoin. En outre, les exigences des États-Unis selon lesquelles leurs entreprises, dont certaines sont les plus grandes fraudeuses fiscales, peuvent se retirer de l'OCDE, ont anéanti la perspective d'un accord mondial significatif par l'intermédiaire de l'OCDE dans un avenir proche.

Des mesures unilatérales bien conçues visant à taxer les entreprises technologiques mondiales pourraient accroître les ressources des gouvernements pour les aider à répondre à la crise immédiate et augmentent également la pression sur les entreprises et les gouvernements pour une réforme mondiale significative. Plus les pays ou les organismes régionaux seront nombreux à adopter des approches unilatérales efficaces pour taxer les géants mondiaux de la technologie, plus rapidement un accord mondial - et une voie vers des réformes plus ambitieuses - deviendra réalisable à l'avenir.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES NUMÉRIQUES MONDIAUX (IBNM) : UNE MEILLEURE APPROCHE NATIONALE ET PLUS AMBITIEUSE

Une approche plus efficace que la culture actuelle des TSN pour obtenir de meilleurs revenus et faire pression pour une réforme mondiale serait que les pays imposent une forme d'impôt sur les bénéfices numériques. Les taxes sur les bénéfices numériques sont simplement des taxes sur les bénéfices mondiaux d'une entreprise qui allouent une proportion des revenus à chaque pays en fonction de l'activité économique réelle de ce pays. Il est donc impossible d'éviter l'impôt en transférant les bénéfices vers des paradis fiscaux, puisqu'ils seront toujours imposés ailleurs, indépendamment de l'endroit où les bénéfices sont artificiellement transférés. Le pourcentage des bénéfices mondiaux alloués dans chaque pays pourrait dépendre de différents facteurs, notamment les ventes, les effectifs, les consommateurs, la collecte de données et les actifs physiques dans ce pays.

Les gouvernements peuvent profiter de la dynamique actuelle des TSN pour introduire une taxe sur une partie des bénéfices mondiaux alloués à une véritable activité économique au niveau national. Cette approche serait plus conforme aux propositions avancées au niveau mondial, notamment par le groupe de pays du G24 à l'OCDE et par l'Inde aux Nations unies. Une telle approche pourrait finalement être utilisée pour toutes les multinationales, mais immédiatement appliquée aux géants technologiques mondiaux, dont il est largement reconnu qu'ils exploitent l'absence de présence physique pour éviter l'impôt là où les bénéfices sont générés. La définition de l'OCDE des services numériques automatisés, qui couvre un certain nombre de modèles commerciaux, notamment l'utilisation de réseaux de médias sociaux, de plateformes intermédiaires digitales et de publicité en ligne, entre autres, est un point de départ possible pour déterminer l'inclusion des multinationales dans un impôt sur les bénéfices numériques.

Une répartition nationale des bénéfices mondiaux des multinationales vise directement l'abus généralisé des règles fiscales internationales actuelles, défectueuses et dépassées, qui permettent de transférer les bénéfices là où ils sont

le moins ou pas du tout imposés. Cela rendrait le recours généralisé aux paradis fiscaux largement inapproprié, et reflète pleinement le principe de traiter les multinationales comme des entités uniques et d'imposer les bénéfices là où se déroulent les activités réelles, ce qui constitue une base solide pour une réforme fiscale mondiale à plus long terme.

En outre, l'utilisation d'un impôt sur les bénéfices numériques permettrait :

- de recueillir davantage de recettes que les taxes sur les bénéfices numériques, en particulier pour les pays qui en ont le plus besoin
- de travailler dans le cadre de la convention fiscale actuelle et être moins ouvert aux représailles commerciales
- d'être progressif, transparent, simple, équitable et plus facile à mettre en œuvre pour tous les pays
- d'être beaucoup moins susceptible d'être répercuté sur les consommateurs et permettrait d'uniformiser les règles du jeu pour toutes les entreprises
- de veiller à ce que les entreprises qui ne réalisent pas de bénéfices ne soient pas imposables - mais que les entreprises qui réalisent des profits soient imposées équitablement.

Des taux d'imposition minimums pourraient être appliqués et progressivement augmentés en fonction de l'ampleur de la plate-forme numérique d'une multinationale, de son pouvoir monopolistique et de ses bénéfices mondiaux. L'impôt sur les bénéfices numériques serait un moyen équitable et transparent de calculer et de collecter les paiements de l'impôt sur les sociétés dus par les plus grands géants technologiques mondiaux.

Alors que les budgets des services publics dont celui de la santé sont gelés en raison de la crise du coronavirus, il n'y a jamais eu de moment plus propice pour appliquer des réformes fondamentales qui empêcheront les entreprises à la croissance la plus rapide de se soustraire à leurs obligations de financement des services publics.